

Informations

Suppression des fiches d'état civil

Le décret 2000-1277 du 26 décembre 2000 supprime la fiche individuelle d'état civil et de nationalité française et la fiche familiale d'état civil.

Lors d'une démarche administrative, une copie de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du livret de famille régulièrement tenu à jour pourra servir afin de justifier l'identité, l'état civil, la situation familiale ou la nationalité française.. ●

Demande d'autorisation d'emprise sur la voie publique

Si vous projetez de faire des travaux et que vous avez besoin de déposer une benne ou un échafaudage, il vous faut demander au préalable une autorisation d'emprise sur la voie publique.

Celle-ci doit être faite 48 heures avant la pose de l'échafaudage ou de la benne. Les formulaires sont à retirer et à remplir à la Mairie de quartier. Il faut attendre le retour de l'autorisation avant d'agir. A défaut une contravention de voirie peut vous être infligée. ●

Sommaire

- **Maison de Quartier :**
Des vœux dans la plus stricte intimité
- **Mémoire retrouvée :**
Exposition Ramintuvance
- **Ça bouge :**
Pour un nouveau millénaire
- **Cérémonie :** Vœux à la Mairie de Quartier
- **Agenda**
- **Information :** Elections : où, quand et comment ?



208/4/193

Edition
Moulins

Mensuel - Février 2001 - N° 45



Hommage

La doyenne des Lillois ?

Qu'on se le dise: Madame Coralie Gamblin a fêté, le 18 janvier dernier ses 107 ans à la Maison de retraite Médicalisée Notre-Dame d'Espérance, située au 291, boulevard Victor Hugo, où elle réside depuis juillet 1984!

Son anniversaire lui a été souhaité par sa famille, en présence de nombreux résidents de la Maison de Retraite et du personnel. La Ville de Lille et la Mairie de Quartier de Moulins y étaient représentés. Madame Gamblin s'est vue offrir de magnifiques fleurs et des chocolats, dont elle est gourmande!

A cette occasion, le directeur de l'Établissement a émis l'idée de recenser tous les habitants de Lille-Moulins, âgés de 100 ans et plus, pour les réunir à l'occasion d'un repas.

Alors, vous qui avez 100 ans et plus, ou vous qui avez un parent centenaire, ou qui en connaissez un dans votre voisinage, n'hésitez pas à le faire savoir, soit auprès de la Mairie de Quartier (tél: 03.28.55.09.20) soit en contactant directement la Maison de Retraite Notre Dame de l'Espérance. Tél : 03.28.78.59.59. A suivre... ●

Michel
Beupoil



Des vœux dans la plus stricte intimité

C'est le mardi 9 janvier que le conseil d'administration du nouvel équipement de Moulins Est a présenté ses vœux au personnel de la Maison de Quartier réouverte depuis ce printemps.

Le Conseil d'administration a souhaité que cette cérémonie du début de l'année se passe dans la plus grande convivialité afin de lui permettre de se retrouver avec la jeune équipe de cette structure pour leur permettre de mieux se connaître.

Il est important qu'une étroite collaboration s'installe entre Monsieur Debeir, directeur, ses animateurs, animatrices et le Conseil d'administration au grand complet.

Le pari de cette Maison de Quartier est audacieux, réunir tous les habitants de Moulins grands et petits dans cet endroit qui est le leur et cela en étroite collaboration avec le Centre Social Marcel Bertrand, cela veut dire des animations innovantes et attrayantes où chacun appréciera de s'y retrouver.

Il me semble que ce challenge est en bonne voie, tant cette équipe est à l'écoute des habitants: je veux pour exemple l'organisation du Goûter de Noël de l'école Thierry-Launay à la demande des élèves et pour laquelle la mobilisation des parents bénévoles a permis la réussite de cette fête.

Elisabeth
Vanhadenhoen

Mémoire retrouvée

Exposition Ramintuvance

Le samedi 13 janvier dernier a eu lieu le vernissage de l'exposition "Ramintuvance" (remettre en mémoire en patois de chez nous).



Madame Simoens

Nous avons déjà eu un "avant goût" de cet excellent travail fait par Madame Simoens lors de l'inauguration de la Maison de Quartier le 17 septembre 2000.

Grâce au soutien du Conseil Général du Nord, de Lille Métropole Habitat, du

Conseil de Quartier de Moulins et du Contrat de Ville de Moulins, Madame Simoens nous a fait remonter dans le temps: archives, photos, articles de journaux, cartes postales étaient exposés sur de nombreux panneaux de la salle Courmont et racontant l'histoire de notre quartier. Son histoire architecturale mais aussi celle de ses habitants, leurs coutumes, leur façon de vivre quotidiennement nous étonne tant le chemin parcouru depuis un siècle semble géant. On a du mal à imaginer la vie de nos aïeux: vie rude de travail, de pauvreté mais où la chaleur et la convivialité transparaissent en regardant ces photos. Nous savons toutes les luttes, les combats qu'ont vécus nos anciens afin que nous connaissions dans notre quartier et ailleurs un peu plus de bien être dans la vie de chaque jour.

Cette "mémoire retrouvée" ne sera pas éphémère. Elle se concrétisera par la production d'un livre qui paraîtra l'an prochain grâce aux concours en particulier de Madame Simoens.

Pour tout renseignement :
06.20.66.42.42.

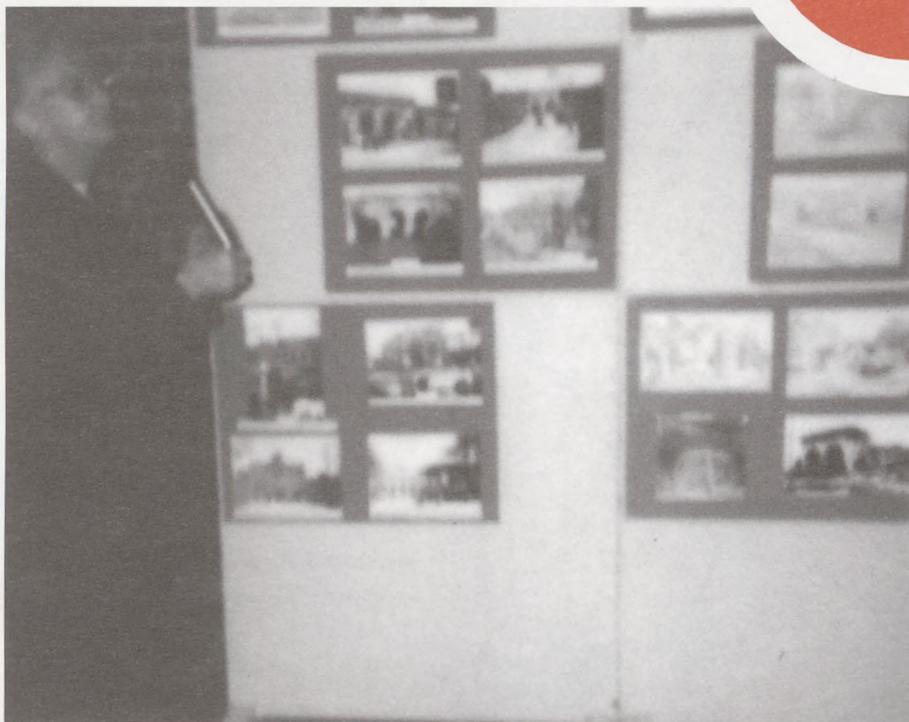
Monique Morlighem



Cà bouge

Pour un nouveau millénaire

Du 2 janvier au 5 février 2001 s'est tenue dans le hall d'entrée de la Mairie de quartier de Moulines, une exposition intitulée "Un regard en arrière", avec la participation de l'Association Existence que nous remercions vivement pour cette précieuse collaboration..



Une très intéressante exposition qui nous a promené à travers ces cent dernières années nous rappelant une foule de souvenirs allant des métiers comme la fabrication des chapelets, les gaveurs d'oies, l'atelier de modiste, les lavandières, les dentellières tricoteuses, les fabriques de gants, aussi les fêtes foraines, la foire aux bestiaux, Saint-Jean de tous les soleils. L'école avec l'écriture à la ronde, la tenue de la plume, il y a 100 ans les ta-

bliers et les sabots étaient l'uniforme de tous les écoliers.

La mode, avec la revue l'écho de la mode, les premiers maillots de bain, vêtements au tricot et au crochet, une machine à coudre à pédale.

La musique, des partitions, des affiches nous évoquent l'auberge du cheval blanc, un fox-trot, la valse avec Yvonne Printemps et bien d'autres, un meuble radio avec tourne disque, des 33 tours, des partitions perforées.

Dans de grandes vitrines vous avez également pu découvrir des multitudes d'objets comme une Marie-France de l'époque, des rasoirs électriques, cannes, gants au crochet, pinces à sucre, les premiers fers à vapeur, des lames à raser, bas de soie, grille pain, des téléphones, chapeaux, aspirateurs, un carillon en ordre de marche et bien d'autres objets.

Elisabeth
Vanhadenhoen

Maison de Quartier

Voeux à la Mairie de Quartier emprunts d'une très forte émotion

Les habitants et les Forces Vives du quartier s'étaient donnés rendez-vous le vendredi 19 janvier 2001, salle Courmont pour la traditionnelle cérémonie des vœux.



Ce fut l'occasion de souligner le dynamisme du monde associatif de Lille Moulines présent et très actif dans ce quartier.

Un bilan de l'année écoulée a été présenté en remerciant tous ceux qui se mobilisent dans le quartier en rappelant la qualité et le professionnalisme de la vie associative.

Le très talentueux orchestre Delalieux a clos la cérémonie par un concert bénevole d'une très grande qualité.

Elisabeth
Vanhadenhoen

Agenda

Univers 16, rue Georges Danton
Le 23 à 20 h : Projection débat - "Démocratie locale et participation des habitants" par l'Association Chiche.

Hebran Bruno - 17 bis, rue Lamartine exposera dans le Hall de la Mairie de Quartier de Moulines jusqu'au 2 mars 2001 "L'Inde dans son ensemble".



Dans le Hall de l'hôtel de Ville, place Roger Salengro

Un point d'accueil et d'information des retraités et personnes âgées est ouvert du : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 - 14 h à 17 h. Tél : 03.20.49.57.49.

Ce lieu regroupe toutes les informations concernant les retraités et les personnes âgées et/ou leur famille quel que soit le problème rencontré mais aussi leurs loisirs.

Informations

Elections : où, quand et comment ?

Les 11 et 18 mars prochains auront lieu les élections municipales et cantonales.

Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans (pour élire les membres du Conseil Municipal qui à leur tour éliront le maire et ses adjoints).

Les cantonales ont lieu par moitié tous les 3 ans (pour élire les membres du Conseil Général, qui éliront à leur tour pour trois ans un président et des vice-présidents).

A noter que les citoyens de l'Union Européenne résidant à Lille ne voteront qu'aux municipales.

Sachez que si vous ne pouvez être présent, le vote par procuration est possible dans certains cas: en raison d'une contrainte professionnelle, mais aussi pour les malades, infirmes, invalides ou ceux qui ont quitté leur résidence pour partir en vacances.

Ils pourront donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales dans la même ville (mais pas nécessairement dans le même bureau de vote).

Ceux qui souhaitent voter par pro-

curation doivent se présenter au tribunal d'instance ou au commissariat pour retirer les imprimés nécessaires disponibles sur place ou en faire la demande par écrit (accompagnée d'un certificat médical pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer).

Les personnes se trouvant à l'étranger et qui souhaitent voter doivent se présenter à leur consulat. Sans carte d'électeur, il est toutefois possible de voter, à

condition d'être inscrit sur les listes électorales et de se munir d'une pièce d'identité.

Ci-dessous la liste des bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h, et leurs emplacements dans le quartier.



Pour voter par procuration :
Tribunal d'Instance de Lille : avenue du Peuple Belge, bureau 24 rez-de-chaussée.
Ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi. Tél: 03.20.78.33.33.
Commissariat : 145, rue de l'Arbrisseau.
De 9h à 12h et de 13h à 20h du lundi au samedi.
Tél: 03.20.95.07.85.



Supplément au mensuel «Le Journal de Lille»
Service Communication
et Information Municipale (SCIM)
Hôtel de Ville - BP 667
59033 Lille Cedex
tél : 03 20 49 50 70.
télécopie : 03 20 49 50 68.
Directeur de la Publication : Bernard MASSET
Rédacteur en chef : Guy LE FLECHER
Coordination : Sabine DUEZ
Maquette : SCIM
Gravure : Nord Compo
Impression : L'Artésienne
Tirage : 8200 exemplaires
ISSN : 1280-0201 Dépôt légal : février 2001

**COMMENT NOUS
CONTACTER ?**

Comité de rédaction
Journal de Lille édition Moulines
215, rue d'Arras
Vous pouvez aussi nous
téléphoner au 03.28.55.09.20.

bureau	canton	emplacement des bureaux
602	Sud	école Denis Cordonnier - bd de Strasbourg
604	Sud	école Arago - 133, bd Victor Hugo
607	Sud	école Arago - 133, bd Victor Hugo
614	Sud	Groupe Armand Carrel - bd de Belfort
615	Sud	Groupe Armand Carrel - bd de Belfort
616	Sud	école Victor Duruy - rue Victor Duruy
618	Sud	école Philippe de Comines - rue Victor Duruy
619	Sud	école Victor Duruy - rue Victor Duruy

Piscine de Lille-Sud

Horaires de vacances



Durant les vacances de février la piscine de Lille-Sud ouvre ses portes au public selon les horaires suivants :
Lundi, mardi et jeudi de 13h45 à 16h30
Vendredi de 13h45 à 15h30
Samedi et mercredi de 13h45 à 16h30 (1ère séance) et de 17h à 19h (2e séance). Dimanche matin de 9h à 11h45.

Permanences

Médiateur de la République

Vous avez un litige avec l'administration ?

Deux délégués de proximité du Médiateur de la République œuvrent pour chercher, en toute indépendance, un règlement amiable à tout différend entre un usager et l'Etat ou tout service, organisme, administration, établissement publics (Ministère, Préfecture, Police, CAF, ASSEDIC...).

Vous pouvez rencontrer ces délégués de proximité qui assurent une permanence en Mairie de Quartier de Lille-Sud, 83 rue du Fg des Postes. Pour cela, il suffit de prendre contact par téléphone au 03 20 49 01 09. Un rendez-vous vous sera alors fixé.

Sommaire

● **Papier :**

Combien de temps les garder ?

● **Coup de chapeau :**

Pour un environnement toujours plus propre

● **Rétrospective :**

L'histoire de votre quartier ? Aidez nous à la retracer

● **On tourne :**

Silence !... Action !

● **Pratique :**

Suppression des fiches d'Etat Civil

● **Informations :**

Elections : où, quand et comment ?

108/4
Le Journal de Lille



Lille-Sud

Mensuel - Février 2001 - N° 45



A l'occasion de ce jeu de piste, les enfants ont pu se familiariser avec le personnage de Simons

Ecole Malot-Painlevé

A la recherche des "catiches perdues"

Début janvier, les élèves de CM1 de l'école Malot-Painlevé se sont livrés à un jeu de pistes axé sur la découverte du patrimoine de Lille-Sud. Conçue en partenariat avec l'Association Avenir Enfance, cette animation a permis aux enfants de sillonner les rues du quartier à la recherche d'indices.

Munis d'une feuille de route où figuraient énigmes et épreuves physiques à surmonter, les enfants avaient reçu pour mission de venir en aide à une expédition en perdition dans le sous-sol de Lille-Sud à l'intérieur des mystérieuses catiches. A chaque épreuve remportée, un système de communication avait été imaginé pour indiquer aux explorateurs perdus la direction à prendre. Au total, c'est plus d'une vingtaine d'énigmes que nos jeunes "Indiana Jones" ont du solu-

tionner en évitant les pièges tendus (de la toile d'araignée géante au passage à gué...). Le parcours choisi a permis d'aller à la rencontre d'habitants mais aussi de lieux du quartier où des informations sur le patrimoine ont été mises à disposition (noms des rues, monuments, personnages...). Il s'agit là d'une première expérience réussie qui ne manquera pas d'être renouvelée.

Papiers

Combien de temps les garder ?



Toute sa vie :

- le contrat de mariage et le livret de famille
- les titres de propriété
- les documents relatifs aux successions
- les contrats de travail et les bulletins de salaire
- les titres de pension
- les dossiers médicaux
- le livret militaire

Trente ans :

- les reconnaissances de dettes
- les factures d'hôpital
- les talons de chèquiers
- les factures de travaux
- les justificatifs des droits à pension alimentaire

Dix ans :

- les relevés de comptes bancaires
- les relevés de charges de copropriété
- les contrats de crédit

Cinq ans :

- les contrats de location immobilière
- les quittances de loyer
- les factures EDF-GDF
- les notes d'honoraires des notaires
- les bordereaux d'allocations ASSEDIC

Trois ans :

- tous les documents liés au paiement de l'impôt
- les quittances de redevance télévision

Deux ans :

- les quittances d'eau
- les honoraires d'avocat
- les primes d'assurance
 - la facture d'achat d'une voiture
 - les honoraires et frais médicaux

Un an :

- les factures de téléphone

Coup de chapeau

Pour un environnement toujours plus propre

Le Journal de Lille est allé pour vous à la rencontre des équipes chargées du nettoyage de notre quartier pour mieux comprendre le travail accompli au quotidien par la propreté de Lille. Découverte d'une activité trop souvent méconnue.



"Discrets mais efficaces". Voilà en quelques mots comment peuvent être caractérisés les hommes de La Propreté de Lille. Ce service remplit en effet la délicate mission de rendre les voiries de Lille-Sud, comme celles de tous les autres quartiers de Lille, toujours plus propres et accueillantes.

Pour cela des équipes composées de plusieurs agents et disposant du matériel nécessaire (laveuses, aspiratrices ainsi que des fourgons d'accompagnement), sillonnent les rues afin de collecter débris et ordures ménagères.

Lorsque la saison l'exige, ces mêmes équipes se livrent à d'autres activités telles que celle par exemple de ramasser les feuilles mortes. L'ensemble de ce travail est généralement accompli aux premières heures de la matinée afin d'occasionner le moins de gêne

possible aux usagers. Mais La Propreté de Lille remplit également un rôle pédagogique.

En effet, elle s'est aussi donnée pour mission de sensibiliser la population du quartier au respect de l'environnement.

Cela passe par exemple par la demande faite auprès des usagers de respecter le jour des collectes ou encore par l'information diffusée concernant les collectes spécifiques (pneus, peinture, huile...).

A cet effet, des autocollants sont régulièrement apposés sur les poubelles des particuliers. Les membres de La Propreté de Lille remplissent donc une mission importante en rendant chaque jour notre environnement plus agréable. Cela méritait bien un petit " coup de chapeau ".

Rétrospective

L'histoire de votre quartier vous intéresse ? Aidez nous à la retracer

Une commission, baptisée "Mémoire", vient d'être à nouveau relancée sur le quartier de Lille-Sud.

Cette commission, qui regroupe habitants du quartier, représentants associatifs et membres des services municipaux, se fixe comme objectif de retracer l'histoire de Lille-Sud en procédant à des recherches historiques et en rassemblant tout document (cartographique, photographique) et témoignages relatifs à l'histoire de notre quartier. Dans un premier temps, le but sera de préparer comme il se doit les prochaines Journées du Patrimoine, qui auront lieu les 15 et 16 septembre 2001 et pour lesquelles le quartier bénéficiera d'un éclairage particulier. Au-delà de ce rendez-vous culturel, la commission s'attachera également à quelques thèmes de recherche précis (exemples: cimetière de Lille-Sud, Léopold

Simons, catiches, habitat...) afin de préparer brochures, visites et éventuellement expositions à l'occasion de



prochaines manifestations. A terme, l'objectif est naturellement de pouvoir

retracer l'histoire de notre quartier qui, contrairement à ce que certains pourraient penser, recèle de nombreuses richesses sur le plan historique. Certes, l'œuvre peut paraître de longue haleine mais elle mérite d'être menée en associant les habitants qui, eux seuls, détiennent " l'Histoire " de leur quartier. Aussi, n'hésitez pas ! Si l'histoire de votre quartier vous intéresse, rejoignez nous sans plus attendre ! Toutes les connaissances et les bonnes volontés seront les bienvenues.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser :
 Au D.S.U: rue du Fg des Postes,
 Tel: 03 20 52 73 45 ou à la Mairie de Quartier: 83 rue du Fg des Postes,
 Tel : 03 28 54 02 30.

On tourne

Silence !... Action !

Mais que pouvait-il bien se passer ce vendredi 15 décembre pour que la rue Jules Breton (à l'angle de la rue de l'Arbrisseau), soit momentanément interdite à la circulation? Et que faisaient ces énormes camions, frappés du logo d'une chaîne de télévision bien connue, le long de la rue de l'Arbrisseau ? La réponse : l'enregistrement d'une scène de téléfilm.



Vue du tournage, rue Jules Breton où l'on distingue Annie Cordy (centre de la photo), interprète principal de la Tortue

Lille-Sud a en effet été choisi comme lieu de tournage d'un téléfilm dont

l'actrice principale n'était autre qu'Annie Cordy. Arrivées tôt dans la matinée, les équipes chargées du tournage ont investi le quartier et plus particulièrement les abords de la mairie de quartier où était fixée leur base logistique. Le tournage s'est

ensuite déroulé rue Jules Breton où la séquence filmée devait simuler un accrochage entre deux automobilistes dont l'un d'entre eux, au volant d'une auto-école, était campé par Annie Cordy (notre photo). A l'occasion de ce tournage, beaucoup d'habitants se sont déplacés sur les lieux et ont ainsi pu apercevoir en " chair et en os " l'inoubliable interprète de "Tata Yoyo ". Ce téléfilm, qui s'intitulera "La Tortue", devrait être projeté sur les écrans au cours de l'année 2001. Riverains et témoins du tournage: patientez donc devant vos téléviseurs !

Pratique

Suppression des fiches d'Etat Civil

Depuis le 29 décembre 2000, la suppression des fiches individuelles et familiales d'Etat Civil est effective pour pratiquement toutes les procédures administratives (décret n°2000-1277 du 26 décembre 2000). Nous vous rappelons que pour justifier de votre Etat Civil vous pouvez désormais produire les photocopies des pièces suivantes :

- . Livret de Famille régulièrement mis à jour.
 - . Carte nationale d'identité en cours de validité.
 - . Passeport en cours de validité.
- N'hésitez pas à nous contacter au 03.28.54.02.30 si vous souhaitez obtenir plus de précisions sur ces nouvelles mesures de

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Comité de rédaction
Journal de Lille de Lille-Sud
 83, rue du Faubourg des Postes
 Vous pouvez aussi nous téléphoner au
 03.28.54.02.30.



Supplément au mensuel «Le Journal de Lille»
 Service Communication et Information Municipale (SCIM)
 Hôtel de Ville - BP 667 - 59033 Lille Cedex
 Tél : 03.20.49.50.70 - Télécopie : 03.20.49.50.88
 Directeur de la Publication : Bernard MASSET
 Rédacteur en chef : Guy LE FLECHER
 Coordination : Sabine DUEZ
 Maquette : SCIM
 Gravure : Nord Compo
 Impression : L'Artésienne
 Tirage : 7800 exemplaires

ISSN : 1280-0201 Dépôt légal : février 2001

Informations

Elections : où, quand et comment ?

Les 11 et 18 mars prochains auront lieu les élections municipales et cantonales.

Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans (pour élire les membres du Conseil Municipal qui à leur tour éliront le maire et ses adjoints).

Les cantonales ont lieu par moitié tous les 3 ans (pour élire les membres du Conseil Général, qui éliront à leur tour pour trois ans un président et des vice-présidents).

A noter que les citoyens de l'Union Européenne résidant à Lille ne voteront qu'aux municipales.

Sachez que si vous ne pouvez être présent, le vote par procuration est possible dans certains cas: en raison d'une contrainte professionnelle, mais aussi pour les malades, infirmes, invalides ou ceux qui ont quitté leur résidence pour partir en vacances.

Ils pourront donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales dans la même ville (mais pas nécessairement dans le même bureau de vote).

Ceux qui souhaitent voter par procuration doivent se présenter au tri-

bunal d'instance ou au commissariat pour retirer les imprimés nécessaires disponibles sur place ou en faire la demande par écrit (accompagnée d'un certificat médical pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer).

Les personnes se trouvant à l'étranger et qui souhaitent voter doivent se présenter à leur consulat. Sans carte d'électeur, il est toutefois possible de voter, à condition d'être inscrit sur les listes électorales et de se munir d'une pièce d'identité.

Ci-dessous la liste des bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h, et leurs emplacements dans le quartier.

Pour voter par procuration :
Tribunal d'Instance de Lille : avenue du Peuple Belge, bureau 24 rez-de-chaussée.
Ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi.
Tél: 03.20.78.33.33.
Commissariat: 145, rue de l'Arbrisseau.
De 9h à 12h et de 13h à 20h du lundi au samedi. Tél: 03.20.95.07.85.

bureau	canton	emplacement des bureaux
608	Sud	école Jean Bart - rue du Général de Wett
609	Sud	Gr. scolaire côté garçons - 1, rue Paul Bardou
610	Sud	salle de la Chênaie - rue Lazare Garreau
611	Sud	salle de la Chênaie - rue Lazare Garreau
612	Sud	école Louis Pergaud - 1, rue d'Arsonval
613	Sud	école Louis Pergaud - 1, rue d'Arsonval
625	Sud	école Aristide Briand - 7, bd Eugène Duthoit
626	Sud	Gr. scolaire Richard Wagner - rue Richard Wagner
813	Sud-Ouest	école Renan - rue des Secouristes
814	Sud-Ouest	école Renan - rue des Secouristes
823	Sud-Ouest	école Ferdinand Buisson - 9, bd Eugène Duthoit

A savoir

Un conflit ? Pensez Médiateur de la République!

Vous avez un litige avec l'administration? Deux délégués de proximité du Médiateur de la République œuvrent pour chercher, en toute indépendance, un règlement amiable à tout différend entre un usager et l'Etat ou tout service, organisme, administration, établissement public (Ministère, Préfecture, C.A.F., A.S.S.E.D.I.C.,...).

Vous pouvez rencontrer ces délégués de proximité qui assurent une permanence en mairie de quartier de Lille-Sud, 83, rue du Faubourg des Postes.

Pour cela, il suffit de prendre contact par téléphone au 03 20 49 01 09. Un rendez-vous vous sera alors fixé. ●

Solidarité

Les Restos du Cœur en pleine campagne

La bataille contre la faim et l'exclusion est toujours de grande ampleur. Dans le Nord, uniquement, 4 associations ravitaillent des centaines de centres de distribution. La Centrale des Restos du Cœur à Paris achète les produits de première nécessité pour fournir les rations distribuées dans les nombreux centres en France. Pour la conurbation de Lille-Roubaix-Tourcoing on ne compte pas moins de 25000 repas distribués par jour pendant la centaine de jours que dure la campagne. A Wazemmes, 250 à 300 dossiers sont pris en charge: 800 à 1000 personnes bénéficient des Restaurants du Cœur. Pour obtenir une carte de bénéficiaire, il faut résider dans le quartier où a lieu la distribution et ne pas dépasser un certain plafond de revenus (en général l'allocation chômage ou le R.M.I.). A la salle de la Solidarité (un des dix centres de Lille - un dans chaque

quartier-) il y a toutes sortes de denrées (livrées par camion): laitages, fruits et légumes, viandes et poissons congelés, conserves et même des aliments pour bébé (petits pots, lait en poudre). A la demande des bénéficiaires, le centre de Wazemmes s'est même diversifié. Avec divers partenariats, il est possible, maintenant, d'obtenir quelques places pour aller au cinéma ou chez le coiffeur. Il existe aussi une petite bibliothèque et une assistance juridique grâce aux conseils d'une bénévole-étudiante en droit. Enfin un coin-café permet même de se retrouver et discuter. Pour Francis Tahon, responsable-bénévole du centre de distribution du quartier, la convivialité est assurée par les bénévoles qui s'occupent, entre autres, d'accueillir les gens. Ce sont le plus souvent des retraités, des étudiants ou des personnes qui donnent un peu de leur temps. Si cette

forme de bénévolat vous intéresse, prenez contact avec le centre de Tourcoing (59200) situé au 204, rue des 5 voies (Tel: 03 20 26 47 01). Tous vos dons sont, bien entendu, toujours les bienvenus! A noter enfin que les Restos du Cœur laissent la place aux Relais (pour des personnes aux faibles revenus) après l'hiver, les deux seuls centres sur Lille étant celui du quartier du Centre (rue Georges Lefèvre près de l'Hôtel de Ville) et celui de Wazemmes. ●

D.B.

Sommaire

- **Aidez-le :** Championnat d'Europe de tennis de table
- **Mémoire :** La rue est à nous, les remparts aussi...
- **Informations :** Elections : où, quand, comment
- **En bref**
- **Rétrospective :** On a fêté l'Epiphanie comme il se doit !
- **Rue Gambetta :** Tri selectif en expérimentation
- **Agenda**

108/4
**Le
Journal
de
Lille**



Edition
Wazemmes

M e n s u e l - f é v r i e r 2 0 0 1 - N ° 4 5



Dans le quartier, salle de la Solidarité (rue du Marché), les Restaurants du Cœur sont présents le mardi et le vendredi toute la journée, de décembre à mars durant la campagne d'hiver.

Aidez-le

Championnat d'Europe de tennis de table en ligne de mire!

Vous le connaissez déjà! S'il y a un champion à Wazemmes dans cette discipline, c'est bien Edouard Widawski, vice champion du Monde 2000 (en double) au Canada, et médaillé de bronze et d'argent (en double) en Suède au dernier Championnat d'Europe en 1999, dans la catégorie des vétérans.

Afin de lui permettre de défendre à nouveau les couleurs de la France et de son club de Lesquin, il est possible de l'aider à subventionner une partie des dépenses occasionnées par le déplacement au Championnat d'Europe 2001. Pour cela, vous pouvez vous procurer des cartes de soutien et apporter à Edouard Widawski la somme de votre choix. Seul vétéran de 83 ans à participer au Championnat d'Europe de Tennis de table qui se déroulera du 24 juin au 1er juillet 2001 à Aarhus au Danemark: Edouard compte bien terminer sur la pre-

mière marche du podium cette fois-ci: "Je commence à bien connaître les Suédois qui jouent ensemble toute l'année et je pense connaître la façon dont je pourrai les battre" nous confie-t-il. E. Widawski tient à remercier toutes les personnes qui ont participé au financement du déplacement au Canada et leur dédicace les résultats obtenus.

D.B

Vous pouvez lui écrire au 106, rue de Wazemmes ou le contacter au 03.20.54.53.55 afin de l'aider. D'avance merci!



Mémoire (suite)

La rue est à nous, les remparts aussi...

Lorsque les commerçants ont quitté les pavés le soir, la vie du quartier ne s'arrête pas. Les riverains et surtout les enfants prennent alors possession de la rue!

A la belle saison la rue est notre domaine à partir de sept heures, le soir, après souper. A cette heure, il n'y a plus que nous et les mouchons (moineaux) picorant l'brin d'queva (crottin de cheval), dans les rues du quartier. Disparus les gros camions automobiles avec leur chaîne de transmission qui grince! Disparues les voitures de brasseurs, surbaissées, à double rangée de tonneaux, tirées par deux robustes juments du boulonnais à l'arrière train aux courbes impressionnantes! (d'où l'expression "Elle a

un cul comme eune jument d' b r a s - seur"). Dis-

parues les petites charettes de livraisons, les voitures à bras, tous les véhicules nécessaires à la vie du quartier! Tombereau des ordures ménagères, marchands des quatre saisons, marchands de charbon, marchands de bois cassé, marchands d'oches (il font le ramassage des peaux de lapins, vieux chiffons, os, ferraille, etc, contre quelques sous ou des jouets de pacotille) poissonniers aux baladeuses pleines de harengs aux ventres d'argent. Le répertoire du petit commerce de la rue est rangé jusqu'à demain.

- Marchands d'oches! Peaux d'lapins! Arbon... ! Bo cassé! Harengs frais! A la braderie on a droit, en

plus, aux baladeuses de moules avec leur crécelle. Au garage les voitures particulières qui nous chassent à grands coups de trompe, quand nous courons au milieu de la rue au retour de l'école! Les Rochet-Schneider, Delaunay-Belleville, Renault, Delage, De Dion Bouton, Amilcar, Panhard-Levassor, Hispano-Suiza et les autres! La rue est à nous! Les filles jouent au carré. Après avoir tracé à la craie sur le trottoir, un certain nombre de cases, elles sautillent sur un pied en poussant une petite plaque - le carré- de case en case. Elles sautent aussi à la corde (elles aiment bien sauter, tourner, danser, les filles) en chantant des chansons populaires et

naïves, parvenues jusqu'à elles de génération, en génération de petites filles:

Au pont du Nord un bal y est donné

au pont du Nord un bal y est donné

Non, non, ma fille tu n'iras pas danser

non, non, ma fille tu n'iras pas danser...

Ou encore :

Le soleil s'est enfui derrière la montagne

il faisait aussi noir qu'au milieu de la nuit

Un pauvre voyageur...

J.V.

(suite au prochain numéro)

Informations

Elections : où, quand et comment?

Les 11 et 18 mars prochains auront lieu les élections municipales et cantonales.

Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans (pour élire les membres du Conseil Municipal qui à leur tour éliront le maire et ses adjoints). Les cantonales ont lieu par moitié tous les 3 ans (pour élire les membres du Département, qui éliront à leur tour pour trois ans un président et des vice-présidents).

A noter que les citoyens de l'Union Européenne résidant à Lille ne voteront qu'aux municipales.

Sachez que si vous ne pouvez être présent, le vote par procuration est possible dans certains cas: en raison d'une contrainte professionnelle, mais aussi pour les malades, infirmes, invalides ou ceux qui ont quitté

leur résidence pour partir en vacances. Ils pourront donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales dans la même ville (mais pas nécessairement dans le même bureau de vote). Ceux qui souhaitent voter par procuration doivent se présenter au tribunal d'instance ou au commissariat pour retirer les imprimés nécessaires disponibles sur place ou en faire la demande par écrit (accompagnée d'un certificat médical pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer). Les personnes se trouvant à l'étranger et qui souhaitent voter doivent se présenter à leur consulat. Sans carte d'électeur, il est toutefois possible

de voter, à condition d'être inscrit sur les listes électorales et de se munir d'une pièce d'identité.

Ci-dessous la liste des bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h, et leur emplacement dans le quartier.

• Pour voter par procuration:

Tribunal d'Instance de Lille: ave du Peuple Belge, bureau 24 rez-de-chaussée. Ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi.

Tél: 03.20.78.33.33.

Commissariat: 3, résidence Magenta Fombelle. De 9h à 12h et de 13h à 20h du lundi au samedi.

Tél: 03.20.57.64.15.

Bureau	Canton	Emplacement de bureaux
109	Centre	École Lavoisier - 72bis, rue des Stations
110	Centre	entrée cour école Gounod - 72, rue des Stations
111	Centre	Salle polyvalente de Wazemmes - rue de l'Abbé Aerts
113	Centre	Salle polyvalente de Wazemmes - rue de l'Abbé Aerts
601	Sud	135, bd Victor Hugo
605	Sud	Résidence Wazemmes - 48, rue des Meuniers
623	Sud	École Michelet - 18, rue Fabricy
807	Sud-Ouest	École Ampère - 64, rue d'Iéna
809	Sud-Ouest	École Ampère - 64, rue d'Iéna
810	Sud-Ouest	École André - rue Paul Lafargue
811	Sud-Ouest	École Boucher de Perthes - 85, bd Montebello
822	Sud-Ouest	École Madame de Maintenon - 20, rue du Port

En bref

• Permanences
au Local Magenta

Différentes tranches horaires pour les différentes interventions au local de Magenta-Fombelle. Le mardi de 17h à 19h: présence des A.L.S. (Acteurs de Liaison Sociale) d'Itinéraires, intervenant aux collèges Jean Macé et Madame de Staël, assistés de J.L.F., Tintin et Miloud et la Maison de Quartier. Le mercredi de 14h à 16h: présence de la Mission Locale (Lieu Ressources de Wazemmes) et du Club de Prévention Itinéraires. Le mercredi à partir de 16h: permanence des animateurs sportifs de proximité. Enfin le jeudi de 18h à 20h: permanence du Club de Prévention Itinéraires, la Maison de Quartier et les Craignos.

• Collecte

Si vous avez des vêtements de toute sorte que vous n'utilisez plus, il est possible de les déposer au siège de l'Association des Commerçants de Wazemmes situé au 93, rue de Wazemmes. La Présidente, Madame Catrysse, les redistribuera à des personnes défavorisées. Pour en savoir plus vous pouvez prendre contact au 03.20.57.20.03.

• Recherche

La Maison de Retraite "Marie Laurencin" (Ilot Iéna Racine), cherche des bénévoles pour animer les différents ateliers et activités proposés aux personnes âgées (Sorties, Karoké, thé dansant, parcours, santé...). Si vous êtes intéressé prenez contact au 03.28.36.13.39.

• Un polar à Wazemmes

Avec la sortie de "Vols de Flamands Roses" dans sa quatrième édition, parcourez les lieux du crime de ce polar wazemmois. L'édition a été augmentée de 26 photos et d'un parcours à suivre dans les rues de Lille (matérialisé par des ronds roses peints au sol) où il faut (re)trouver des détails du paysage lillois et construire les décors de cette histoire délibérément noire. Vous avez sûrement croisé l'auteur qui a choisi pour pseudonyme Dimitri Wazemsky dimanche 28 janvier. Il a déambulé dans le marché, les commerces et les cafés proposant son livre qu'il dédiait.

• Salle Baggio (rue Corneille)

Atelier improvisation avec l'association Symbole (de 20h à 22h30, 3, rue Mongolfier. Tél: 03.20.57.20.28).

Agenda

• Au Théâtre de la Découverte La Verrière

Les week-ends des 17 et 18 mars 2001, 24 et 25 mars 2001
Renseignements/tarifs: 28, rue Alphonse Mercier - Tél. 03.20.54.96.75

Vous pouvez encore vous inscrire dans l'atelier théâtre de Dominique Sarrazin. Il propose, cette saison, une invitation aux volontaires à un parcours ludique à travers les définitions d'une mini-encyclopédie du théâtre occidental.

«La vie avec ou sans», le 3 mars à 19h Atelier-théâtre du 26 février au 3 mars. Entrée libre.

• Au Biplan

Renseignements/tarifs: 19, rue Colbert - Tél. 03.20.24.20.00 - Fax 03.20.11.19.24

Spectacle de Marionnettes

"Piplo et Tiepolo ou de Ding Dong à Venise" - Cie Baba Yaga. Marionnettes de table et Théâtre de papier (A partir de 3 ans) - lundi 26, mardi 27, mercredi 28 février.

Théâtre

"Rendez-vous humour : T'as éteint le gaz?", les mercredis 28 février et 7 mars à 20h30.

"Oui je suis poète", mercredi 14, jeudi 15, vendredi 16, samedi 17 mars à 20h30.

Musique

Alice! samedi 24 février à 22h
Manizales (les mardis latins), mardi 27 février à 22h (tarif unique)

Pyerrot Trest, jeudi 1er, vendredi 2, samedi 3 mars à 20h30

Notorious, jeudi 1er mars à 22h
Weepers Circus, vendredi 2 et samedi 3 mars à 22h

Doo The Doo, mercredi 7 mars à 22h

Circum, jeudi 8 mars à 22h

Cecil'No, vendredi 9 mars à 22h

• Au Théâtre des Nuits Blanches
Renseignements/réservations au 03.20.55.77.70

"Soirée Sac à Contes" comme dans le passé où les générations se réunissaient autour du conteur, Dire-Lire ouvre son sac à contes; pour 10 F ou un conte, on écoute... Par l'association Dire-Lire.

• A la bibliothèque (134, rue de l'Abbé Aerts)

Expo «Racismes au microscope» réalisée par La Villette Cité des Sciences du 6 au 24 mars. Sensibilisation à la Journée Internationale contre le Racisme le mercredi 21 mars. Tél: 03.20.12.48.68.

Rétrospective

On a fêté l'Epiphanie comme il se doit !



Avec la nouvelle année, la traditionnelle fête de l'Epiphanie et sa galette des Rois reste un moment privilégié surtout chez nos aînés.

C'est la mairie de quartier qui a ouvert le bal (dans tous les sens du terme) le jeudi 11 janvier 2001. Salle de la Solidarité, plus de 90 des seniors du quartier s'étaient déplacés pour venir déguster la galette des Rois mais surtout pour se retrouver et peut-être s'échanger les vœux de vive voix. L'orchestre mettant

l'ambiance, beaucoup se sont retrouvés sur la piste de danse. Des cadeaux étaient offerts à la suite d'une tombola. Les rois et les reines sont repartis avec leurs plantes fleuries. Le 16 janvier, c'était au tour de la Maison de retraite "Marie Laurencin" de distribuer la galette des Rois. Manifestation plus intime,

l'ambiance musicale était assurée par Jeanne Raynald qui chantait ses airs d'autrefois accompagnée d'une accordéoniste. Les organisateurs remercient les bénévoles pour la réussite de cette animation et notamment les bénévoles de l'Association des Jeunes Retraités (A.J.R.). ●

D.B

Rue Gambetta

Tri sélectif en expérimentation

Le calendrier européen du tri sélectif des déchets est d'actualité. C'est toute l'organisation du stockage et de la collecte de nos ordures qui est concernée. L'heure est au recyclage.

La collecte des déchets est un problème à la fois national et européen. Sur la métropole lilloise, des essais de renouvellement de déchets par incinération avaient été tentés en 1989 mais abandonnés en raison des nuisances générées pour les habitants. Aujourd'hui, une partie des déchets est recyclée ou revalorisée avec le tri des journaux-papiers-cartons, du verre et des déchets résiduels. Mais ce tri connaît des limites en raison de la capacité de stockage dans les habitations. Lille Métropole Communauté Urbaine (L.M.C.U.) va donc expérimenter un nouveau ramassage sélectif sur huit secteurs. Pour le quartier de Wazemmes, c'est la rue Gambetta qui est concernée, qu'il s'agisse des logements individuels ou collectifs comme des commerces ou artisans. On prévoit un ramassage des déchets recyclables mais aussi des déchets non recyclables. Les premiers seront ramassés deux fois par semaine (soit

dans un bac avec couvercle, soit dans des sacs de différents volumes) tandis que les seconds une seule fois (dans des sacs de différentes couleurs). Les personnes résidant dans un logement collectif devront d'abord trier les déchets avant de descendre les sacs dans les containers correspondants. La collecte des déchets des artisans et des commerçants sera intégrée dans la tournée (480 litres autorisés par semaine, en cas de production plus importante, il sera possible de passer un contrat supérieur moyennant paiement). Toutefois, L.M.C.U. signale que les déchets spéciaux ne seront pas collectés. Pour mettre en place le ramassage, une étude préalable sera effectuée par un animateur/enquêteur de L.M.C.U. auprès de toutes les personnes concernées afin de définir les besoins. Ces enquêtes seront effectuées courant février 2001. A noter que la distribution du matériel aura lieu courant mars-avril. Enfin, une boîte à idées sera disponible en mairie de quartier afin que les habitants concernés puissent y déposer leurs idées. Enfin, L.M.C.U. reste à disposition des habitants pour faire en sorte que les collectes soient les plus opérationnelles possibles. ●

D.B

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Mairie de Quartier
de Wazemmes
100, rue de l'Abbé Aerts
Tél : 03.20.12.84.60.

Hommage

Une centenaire dans le quartier

Au cours du repas des aînés du 28 janvier, une ancienne du quartier a été mise à l'honneur. En effet, Marie-Louise Brunelle dite Madame François a vécu au n°8 de la rue du Dieu de Marcq de 1937 à 1995, soit 58 années passées dans le quartier de Saint-Maurice Pellevoisin qu'elle n'a quitté que pour rentrer à la maison de retraite Notre-Dame de l'Espérance boulevard Victor Hugo. Marie-Louise Brunelle avait fêté ses cent ans le 20 juin 2000. Elle avait fait passer à cette occasion divers messages de sympathie, notamment ses vœux à tous les participants pour l'année nouvelle. A l'instant où nous mettons sous presse, nous apprenons son décès? Toutes nos condoléances à ses proches. ●

Enfants

Que faire pendant les vacances d'hiver?

Et si vous fréquentez les animations proposées par le centre de loisirs de la maison de quartier " Les Chats Perchés ".

Ces ateliers sont ouverts jusqu'au 2 mars et accueillent vos enfants de 2 ans et demi à 6 ans. Quelques exemples d'animations proposées: réalisation de guirlandes à ressorts, bonhommes et bonbons, création de costumes, de marionnettes, réalisation de chapeaux, sortie au musée d'Histoire Naturelle...

Les renseignements et les inscriptions se situent sur place, au 140, rue du Buisson (tél: 03.20.55.63.98), la réservation et le règlement étant obligatoires la semaine avant le vendredi précédent. ●

108/4
Le Journal de Lille



Edition
**Saint-Maurice
Pellevoisin**

M e n s u e l - f é v r i e r 2 0 0 1 - N ° 4 5



Fête

Carnaval 2001

Cette année, le traditionnel défilé du carnaval est prévu le 24 mars après-midi sur le thème des cinq continents.

Plusieurs opérateurs sont pressentis pour fêter dignement cette première grande manifestation du millénaire dans le Quartier: le Comité d'Animation, les Francas, la Maison de quartier, Périscope, Arc en ciel, Square Picardie, les Amis de Marcel auxquels seront associées les écoles du quartier, bien naturellement.

Le cortège démarrera à 14 h 30 du parvis Notre-Dame de Pellevoisin pour emprunter les rues Faraday, Germain Pilon, Hippolyte Lefebvre, Fermat, Branly, Chevalier Français, Faubourg de Rou-

baix, la place Désiré Bouchée, les rues Blanche, Vantroyen, Pascal, et rejoindre le parc de la mairie de quartier, rue Saint Gabriel vers 16 h.

Gageons que, si le temps est de la partie, le défilé ne manquera pas de couleurs ! ●

Sommaire

- **Ambiance** : Le traditionnel repas des aînés
- **Pratique** : Suppression des fiches d'Etat civil
- **Bibliothèque pour Tous** :
Le français comme on l'aime
- **Exposé** : Le dispositif RMI
- **En bref**
- **Informations** : Elections, où, quand, comment



Ambiance

Le traditionnel repas des aînés

Le dimanche 28 janvier dernier le restaurant municipal a connu une ambiance chaleureuse à l'occasion de la tenue du désormais incontournable repas des anciens.

Conjointement organisée par le Comité d'Aide aux Anciens de Saint Maurice des Champs et le Comité d'Animation avec le soutien du Conseil de Quartier, cette manifestation a été rendue possible par l'aide de partenaires

aussi différents que le Conseil Général, les commerçants du quartier, la Ville de Lille, la Maison de Quartier. Le succulent repas avait été préparé et servi par le restaurant d'insertion " Les Jardins de l'Arbonnoise " les menus ayant

été dessinés par les élèves de l'école Cornette. Ce n'est qu'à la nuit tombée que le calme revint, les 106 convives ayant quitté les lieux la tête pleine des mélodies choisies avec le talent qu'on lui connaît par Muriel. ●

Pratique

Suppression des fiches d'état civil

C'est sans nul doute la grande affaire de cette fin de siècle à la mairie de quartier. Les agents de l'espace administratif en avaient effet dressé 12500 l'année dernière.

La perplexité des usagers est grande, mais rien n'est plus simple à présent:

Selon la nature des renseignements demandés, vous pouvez justifier de votre état civil en présentant

l'original ou en fournissant une photocopie certifiée par vos soins des documents suivants :

- un livret de famille régulièrement tenu à jour
- la carte nationale d'identité en cours de validité
- le passeport en cours de va-

lidité

- la carte d'ancien combattant
- la carte d'invalidé de guerre
- la carte d'invalidé civil.

Tout renseignement complémentaire peut être demandé à la mairie de quartier. ●

Bibliothèque pour Tous

Le français comme on l'aime

Toujours soucieuse de participer à l'animation culturelle du quartier, la Bibliothèque pour Tous de Pellevoisin s'est inscrite dans le dispositif mis en place par les Ministères des Affaires Etrangères et de la Culture en organisant notamment le concours suivant.

En utilisant un ou plusieurs des 10 mots choisis pour être les ambassadeurs de la langue française, chacun est invité à s'exprimer à sa manière: poème, dessin, fresque, calligraphie, collage, découpage, recherches dans le dictionnaire, pein-

ture, enluminure, micro-trottoir ...

Ces 10 mots sont: beauté - flamme - encore - quelqu'un - inspire - voyager - utopie - oiseau - nuance - kyrielle.

La Bibliothèque pour Tous de Pellevoisin vous invite à partici-

per à cette animation et à apporter avant le 14 mars prochain les créations des enfants dans ses locaux.

Une exposition sera organisée en mairie de quartier avec une remise de lots aux vainqueurs. ●

Exposé

Le dispositif RMI exposé aux Conseillers de Quartier

A la demande générale, Jean-Baptiste Kouola l'un des deux référents RMI en poste sur le quartier avait préparé le 21 décembre dernier un exposé très documenté sur les différents aspects de la procédure RMI telle qu'elle est vécue et appliquée à Saint-Maurice Pellevoisin.

Cette année 356 bénéficiaires ont été recensés contre 7423 bénéficiaires suivis par le Centre Communal d'Action Sociale (80,2% de l'ensemble des dossiers lillois). La finalité du RMI est de garantir sur tout le territoire

national les droits fondamentaux, tels que le droit à un minimum de ressources, le droit à la santé garanti dans le cadre de la couverture maladie universelle, le droit à l'allocation logement, le droit à un soutien à

la collectivité pour initier des démarches visant l'amélioration de la condition de la personne dans les domaines suivants: emploi, formation, santé, logement, bien-être... ●

En bref

• Travaux dans le quartier

L'aménagement de la clôture du cimetière de l'Est se termine. Les constructions de la ZAC Euraille II ont débuté sur l'emprise de l'ancien club hippique. La société des Eaux du Nord opère un changement du réseau d'eau dans la rue Fourmentel et rue Mourcou. Les aménagements face à l'école Duplex rue Eugène Jacquet ont été modifiés. ●

• Sur votre agenda

Retenez d'ores et déjà le 13 mai. C'est la date à laquelle le Comité d'Animation organise son voyage annuel placé sous le thème du Tourisme Fluvial. Nos prochaines éditions vous apporteront toutes informations complémentaires! ●

• On recherche des figurants

L'Association Etincelle organise les 28, 29 et 30 juin prochains un spectacle son et lumière sur le thème: Mille ans d'histoire du quartier et de Lille. Pour ce faire, Etincelle recherche des figurants de tous âges, homme ou femme, des familles avec enfants. Si vous êtes intéressés par cette expérience, vous pouvez vous rapprocher de Monsieur Desmalades au 0320313406 ou déposer votre candidature à la mairie de quartier qui transmettra. Les réponses sont attendues avant le 15 mai pour une première réunion de prise de contact organisée au début du mois de juin. ●

Informations

Elections : où, quand et comment?

Les 11 et 18 mars prochains auront lieu les élections municipales et cantonales.

Les élections municipales ont lieu tous les 3 ans (pour élire les membres du Conseil Municipal qui à leur tour éliront le maire et ses adjoints). Les cantonales ont lieu par moitié tous les 6 ans (pour élire les membres du Département, qui éliront à leur tour pour trois ans un président et des vice-présidents).

A noter que les citoyens de l'Union Européenne résidant à Lille ne voteront qu'aux municipales.

Sachez que si vous ne pouvez être présent, le vote par procuration est possible dans certains cas: en raison d'une contrainte professionnelle, mais aussi pour les malades, infirmes, invalides ou ceux qui ont

quitté leur résidence pour partir en vacances. Ils pourront donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales dans la même ville (mais pas nécessairement dans le même bureau de vote). Ceux qui souhaitent voter par procuration doivent se présenter au tribunal d'instance ou au commissariat pour retirer les imprimés nécessaires disponibles sur place ou en faire la demande par écrit (accompagnée d'un certificat médical pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer). Les personnes se trouvant à l'étranger et qui souhaitent voter doivent se présenter à leur consulat. Sans

carte d'électeur, il est toutefois possible de voter, à condition d'être inscrit sur les listes électorales et de se munir d'une pièce d'identité. Ci-dessous la liste des bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h, et leurs emplacements dans le quartier. ●

Pour voter par procuration:

Tribunal d'Instance de Lille: ave du Peuple Belge, bureau 24 rez-de-chaussée. Ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi. Tél: 03.20.78.33.33.

Commissariat: 48, rue Pierre Legrand. De 9h à 12h et de 13h à 20h du lundi au samedi. Tél: 03.20.56.49.34.

Bureau	Canton	Emplacement des bureaux
407	Nord-Est	École Rousseau - rue H. Lefebvre
408	Nord-Est	École Anatole France - 140, rue du Buisson
409	Nord-Est	École Anatole France - 140, rue du Buisson
410	Nord-Est	École M. Sembat - 15bis, rue Alphonse Leroy
411	Nord-Est	École Brunshwicg - rue H. Lefebvre
412	Nord-Est	Salle polyvalente de Saint-Maurice - 74, rue Saint-Gabriel
413	Nord-Est	École Dupleix - 25/27, rue Eugène Jacquet
416	Nord-Est	École M. Sembat - 15bis, rue Alphonse Leroy
417	Nord-Est	École M. Sembat - 15bis, rue Alphonse Leroy
418	Nord-Est	École Anatole France - 140, rue du Buisson
419	Nord-Est	École Maurice Bouchor - rue H. Lefebvre
420	Nord-Est	École Dupleix - 25/27, rue Eugène Jacquet

COMMENT NOUS CONTACTER ?

**Mairie de Quartier
de Saint-Maurice Pellevoisin**
74, rue Saint-Gabriel
Tél : 03.28.36.22.50

Expo
"Basic

Holographie" à la bibliothèque

La bibliothèque de Fives vous présente une exposition sur les hologrammes intitulée " Basic Holographie ". Elle aura lieu jusqu'au 28 février 2001 et se compose de neuf hologrammes.

Cette exposition d'images dans l'espace permet aux visiteurs de pénétrer physiquement une image immatérielle et transparente (on est tenté la main pour se saisir de ce que l'on croit être un objet : la main ne saisit que du vide, une impalpable sculpture de lumière).

Cette exposition sera visible :
Mardi et samedi : de 14h à 18 h
Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi : de 14 h à 19 h
Bibliothèque de Fives
18, rue Bourjemois - 59800 Lille
Métro Fives
Tél. : 03 20 47 55 14.



Sommaire

- **Découverte** : La ferme "Marcel Dhénin", la ferme éducative
- **Informations** : Elections : où, quand et comment ?
- **Jazz et arts africains** : Les écoles de Fives au Théâtre Massenet

JC 8/4
Le
Journal
de
Lille



Edition

Fives

Mensuel - février 2001 - N° 45



En avril

1er grand prix cycliste de Fives

Voulant renouer avec une tradition mise en sommeil depuis de nombreuses années, à l'initiative du Club cycliste " Espoir cycliste de Villeneuve-d'Ascq " et de certains commerçants de l'U.C.A.F., le quartier a immédiatement adhéré à la proposition d'organisation de courses cyclistes à Fives.

Celles-ci au nombre de deux (une épreuve réservée à la catégories " minimes ", une autre pour les " cadets ") se dérouleront le dimanche 8 avril 2001 de 14 h à 18 h sur un circuit en Centre de quartier, d'une distance de 2km300 à parcourir 13 fois pour les plus jeunes, 26 fois pour les plus âgés. Persuadés que ce type d'animation sportive populaire attirera un nombreux public, les partenaires

de l'opération espèrent créer une dynamique de quartier autour d'un événement, le faire connaître aux coureurs et leurs familles venus de toute la région et pourquoi pas réitérer ce " rendez-vous " chaque année si la première édition connaît le succès escompté. Nous en reparlons.....

Découverte

La ferme "Marcel Dhénin, la ferme d'animations éducatives"

Située à quelques pas d'Euralille, en contrebas du boulevard périphérique, la Ferme " Marcel Dhénin " (du nom de son créateur) fait figure de " poumon vert " en plein cœur de la ville dans une zone de plus en plus urbanisée.

Dans ce contexte particulier elle permet aux citadins de découvrir, ou redécouvrir, le contact avec la nature qu'ils ont perdu, notamment pour les plus jeunes.

La ferme pédagogique présentant une diversité animale et végétale fort riche, s'avère être un excellent outil d'éveil aux sciences du vivant. En direction des enfants ou des jeunes en difficulté, elle dispense une action éducative spécifique, favorisant ainsi leur intégration. ●



Une très large ouverture au public et aux partenaires

La ferme d'animations éducatives de Lille est ouverte à tous, sur réservation, de 9 h à 17 h, des jeunes aux aînés, quelle que soit leur provenance :

- * aux particuliers (découverte sensorielle, réservation nécessaire)
- * aux groupes structurés, enfants ou adultes (réservation et planification des ateliers)
- * aux établissements scolaires lillois (nécessité d'une inscription et d'un projet pédagogique)
- * à tous les établissements organisant des sorties de groupes (les crèches, maisons de quartier, instituts médico-éducatifs, centres de loisirs...) Réservation indispensable.

Deux types d'accueil personnalisé

Pendant le temps scolaire: l'institutrice accueille les écoles publiques de Lille-Hellemmes-Lomme ayant élaboré un projet pédagogique à long terme.

Un calendrier très précis est fixé dès la rentrée des classes. La ferme est aussi un centre de documentation qui met à la disposition de ces classes des livres, du matériel pédagogique, des dossiers audiovisuels et également des petits élevages.



Quelques chiffres significatifs

Au cours du dernier trimestre 2000, 2 063 élèves lillois ont été accueillis. S'y ajoutent l'accueil d'Instituts Spécialisés de la Métropole, les activités dans le cadre des rythmes de vie de l'enfant, de la Caisse des Ecoles, des Centres de Loisirs et des partenaires associatifs.

On évaluera au total à plus de 5 000 visiteurs, toujours pour un trimestre, et donc en moyenne 18 000 entrées à l'année, ce qui est remarquable.

De la lecture de cette présentation, Fivoises et Fivois qui ignorent peut-être encore l'existence de cette structure remarquable sur le territoire du quartier, nous espérons qu'elle suscitera l'envie de vous y rendre en famille, par simple curiosité ou par envie d'approfondir des connaissances au contact d'un personnel qualifié et désireux de faire partager son savoir-faire.

C'est du moins le vœu le plus cher d'Hélène Chanson, directrice de la Ferme, qui ne manque jamais une occasion de consacrer son temps, pourtant précieux, à l'accueil de nouveaux visiteurs avec gentillesse et un enthousiasme qui ne laisse pas indifférent.

Nous pouvons en témoigner... N'hésitez plus à franchir le pas. ●

*Ferme pédagogique Marcel Dhénin : 14, rue Eugène Jacquet
Métro: station Caulier. Téléphone : 03 20 55 16 12.*



Le mercredi pour les jeunes des quartiers (sur réservation, Lillois prioritaire).

Le temps passé à la ferme étant relativement court, peut aller de la simple visite de découverte (éveil sensoriel, jeux éducatifs de type " évaluation "...) à une participation temporaire aux travaux de la ferme et du jardin. Pendant les vacances scolaires, le fonctionnement reste sensiblement le même en direction des C.L.S.H. de toutes provenances, ou autre organisation dans le cadre des loisirs éducatifs. ●



Jazz et arts africains

Les écoles de Fives au Théâtre Massenet

Différentes classes des écoles maternelles et primaires de Fives sont engagées (entre autres!) dans des actions d'éveil musical soutenues par le Service Culturel de la Ville. Elles ont trouvé bon accueil au Théâtre Massenet qui a ouvert ses portes, en sus de sa programmation, pour des spectacles et un stage liés à leur projet.

Ainsi 12 classes de 6 écoles du quartier, engagées dans des projets autour des arts africains, ont participé à des séances de la semaine du conte en novembre et d'un spectacle " musique et conte " en décembre : Tagosso Yok. Ce sont ensuite 3 classes de CP de l'école Lakanal-Campan qui ont été accueillies à temps plein pendant une semaine en décembre avec le griot tchadien Keyba Natar pour des activités multiples de conte, construction d'instruments de musique, atelier de percussions, masques, jeu traditionnel



awalé avec l'association Karibou Africa, danse et chant africains.

En janvier, le spectacle Tempête de Jazz du quintette Zig-Zag est venu renforcer le projet de création de quatre classes de primaire qui préparent un concert de jazz vocal avec orchestre pour le 19 mai prochain. Cette fois-là, ce sera salle Alain Colas (ex-salle de la Marbrerie) pour cause de place : mais une chose est sûre, le partenariat entre les écoles, les services de la Ville et le Théâtre Massenet est tout bénéfique pour les enfants du quartier.

Information

Elections: où, quand et comment?

Les 11 et 18 mars prochains auront lieu les élections municipales et cantonales.

Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans (pour élire les membres du Conseil Municipal qui à leur tour éliront le maire et ses adjoints). Les cantonales ont lieu par moitié tous les 3 ans (pour élire les membres du Département, qui éliront à leur tour pour trois ans un président et des vice-présidents).

A noter que les citoyens de l'Union Européenne résidant à Lille ne voteront qu'aux municipales.

Sachez que si vous ne pouvez être présent, le vote par procuration est possible dans certains cas: en raison d'une contrainte professionnelle, mais aussi pour les malades, infirmes, invalides ou ceux qui ont quitté leur résidence pour

partir en vacances. Ils pourront donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales dans la même ville (mais pas nécessairement dans le même bureau de vote). Ceux qui souhaitent voter par procuration doivent se présenter au tribunal d'instance ou au commissariat pour retirer les imprimés nécessaires disponibles sur place ou en faire la demande par écrit (accompagnée d'un certificat médical pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer). Les personnes se trouvant à l'étranger et qui souhaitent voter doivent se présenter à leur consulat. Sans carte d'électeur, il est toutefois possible de voter, à condition d'être inscrit sur les listes électo-

rales et de se munir d'une pièce d'identité.

Ci-dessous la liste des bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h, et leurs emplacements dans le quartier.

avenue du Peuple Belge, bureau 24 rez-de-chaussée.

Ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi.

Tél : 03.20.78.33.33.

Commissariat : 145, rue de l'Arbrisseau.

De 9h à 12h et de 13h à 20h du lundi au samedi.

Tél: 03.20.95.07.85.

Pour voter par procuration : Tribunal d'Instance de Lille :

bureau	canton	emplacement des bureaux
204	Est	école Broca - rue Broca
205	Est	école Broca - rue Broca
206	Est	salle Mariotte - 1, rue Mariotte
207	Est	Groupe Paul Bert - 125, rue du Long Pot
208	Est	école A. Brasseur - rue Bourjemois
209	Est	Groupe Paul Bert - 125, rue du Long Pot
401	Nord-Est	école Berthelot - 21, rue Bohin
402	Nord-Est	école Berthelot - 21, rue Bohin
403	Nord-Est	école Cabanis - rue Cabanis
404	Nord-Est	école Bara - rue Saint-Just
405	Nord-Est	école Bara - rue Saint-Just
406	Nord-Est	école Bara - rue Saint-Just
414	Nord-Est	école Rousseau - -rue H. Lefebvre

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Mairie de Quartier de Fives
127 ter, rue Pierre Legrand
Tél : 03.20.71.46.10



Supplément au mensuel «Le Journal de Lille»
Service Communication et Information Municipale (SCIM)
Hôtel de Ville - BP 667 - 59033 Lille Cedex
Tél : 03.20.49.50.70 - télécopie : 03.20.49.50.68
Directeur de la Publication : Bernard MASSET
Rédacteur en chef : Guy Le Flécher
Coordination : Sabine DUEZ
Maquette : SCIM - Gravure : Nord Compo
Impression : L'Artésienne - tirage : 7600 exemplaires
ISSN : 1280-0201 Dépôt légal : février 2001

A l'honneur

Palmes académiques pour Jean-Yves Gogue

Jean-Yves Gogue, délégué départemental de l'Education Nationale, trésorier de la circonscription Villeneuve-d'Ascq/Lezennes, a reçu, le samedi 3 février dernier, le diplôme de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques. ●

Vidéo

Passez donc au salon !

Le samedi 19 mai, L.M. vision, club de vidéastes amateurs de Lille Métropole organise une braderie.

Les passionnés de vidéo, de cinéma, de photo, d'audio mais aussi d'informatique pourront "chiner" ici le boîtier, là l'objectif qu'ils convoitent depuis longtemps. Ils pourront aussi vendre leur matériel (en état de fonctionnement!). La braderie aura lieu dans les locaux de l'association, à l'ancienne mairie, 1er étage (au dessus du commissariat de police), place de la République à Hellemmes, de 10 heures à 18 heures sans interruption. L'accès et la réservation sont gratuits. Une buvette permettra de se désaltérer.

Renseignements et réservation au
03-20-09-87-71 ou au 03-20-02-28-05
avant le 7 mai.

Sommaire

- CCE: Ecole de la citoyenneté
- Informations : Elections : où, quand, et comment ?
- CLSH : Les enfants sont contents
- Agenda
- Solidarité : Pour les copains malades
- Clin d'oeil : Chapeau à Hellemmes Magazine
- En bref

208/4
Le Journal de Lille



Edition
Hellemmes
commune associée

Mensuel - Février 2001 - N° 45



Théâtre

La Baraque Foraine se donne en spectacle

Du vendredi 26 au dimanche 28 janvier, a eu lieu une série de spectacles programmés par la Baraque Foraine.

Le vendredi 26, c'était "Déli-rium très femmes", des Fous de la Reine, spectacle burlesque reprenant des textes de Dario Fo, Sylvie Joly, Christian Rullier... "Queulle mascarate ichi!", dont nous vous avons déjà parlé dans un numéro précédent reprenait des sketches de Simons. Ch'était

toudis bon! Une dernière représentation mettait en scène une œuvre de Carlo Goldoni "Les Cancans", comédie italienne dans la tradition de la farce et commédia dell'arte. ●

CCE L'école de la vie citoyenne

Le mercredi 24 janvier, le Conseil Communal d'Enfants s'est réuni en séance plénière. Bilan de l'année 2000 et projets pour l'année 2001 étaient à l'ordre du jour.



Ils s'appellent Ophélie, Alan ou Benjamin, Maxime, Axelle ou Valentine. Ils fréquentent les écoles et collèges d'Hellemmes et habitent les quartiers de la commune. Calmes ou agités, de blonds à bruns, ils ont un point commun, celui de représenter leurs copains, leurs voisins au Conseil Communal d'Enfants. Depuis maintenant de nombreuses années (1986), les petits Hellemmois ont leur mot à dire dans les décisions prises pour la Commune. A l'instar de leurs aînés, les petits élus sont au nombre de 32 et s'investissent dans la vie communale. Ce mercredi 24 janvier, à 14h30, sous la houlette de la nouvelle animatrice, Carine, les petits conseillers révisent leurs notes avant l'ouverture de la séance. Certains plaisantent, d'autres chahutent un petit peu. L'ambiance est vivante et conviviale. Il faut dire que les réunions hebdomadaires (tous les mercredis) les ont rodés et ils connaissent bien leur sujet.

Rappel des actions du CCE en 2000 et présentation de projets pour 2001, les sujets étaient donc variés. Le CCE n'a pas chômé l'année dernière. Le 13 décembre 2000, les jeunes représentants ont participé à l'aménagement du Parc Bocquet en plantant deux arbres devant la Villa Lisbeth.

Dans le registre solidarité, la distribu-

tion des colis de fin d'année pour les personnes âgées s'est bien passée. Le matin, le rendez-vous était à l'Espace des Acacias, l'après-midi, tous se sont retrouvés à la Maison d'Accueil pour Personnes Agées. Le courant est bien passé entre les aînés et les enfants et la rencontre s'est terminée par un bol de chocolat et une part de gâteau aux pommes. Cette année, le CCE s'est mobilisé pour le Téléthon.

Les enfants proposaient d'acheter des tours de vélo. Ils ont récolté 1600 F. A 2 F le tour, ils en ont fait de l'exercice ! On a ensuite parlé de la journée des Droits de l'Enfant. En effet, le 22 novembre dernier a eu lieu la 5e journée des Droits de l'Enfant, dont le thème principal était l'Afrique. Les jeunes élus ont participé à l'événement en montant une exposition sur la malnutrition et les maladies en Afrique. Ils avaient aussi organisé un concours de dessins, ont écouté les contes africains et ont lâché des ballons.

Une autre journée d'action du CCE a été la journée de la propreté. Toute une après-midi, ils ont ramassé les papiers et débris des rues d'Hellemmes, nettoyant systématiquement tout sur leur passage. L'initiative était ouverte à tous. Si beaucoup de camarades étaient venus les aider, on a déploré le manque de participation des adultes, trop

peu nombreux ! La prochaine journée propreté devrait avoir lieu au printemps.

On ne s'endort pas sur ses lauriers...

Dans un deuxième volet, quelques projets pour l'année 2001 ont été avancés. Demande de construction d'un terrain VTT, de paniers de basket-ball pour l'école Herriot, boîtes à idées dans les écoles pour le CCE, poubelles de tri sélectif, sécurité accrue à la sortie des établissements scolaires, les sujets sont variés et d'envergure. Tous ont pris goût à leurs responsabilités puisqu'ils voudraient continuer (la limite d'âge d'un élu est de 12 ans) en créant un Conseil Communal de Jeunes. D'autres propositions ont été avancées comme l'organisation d'une journée sans voiture pour Hellemmes, le renouvellement de la collecte pour les Restos du Cœur ou encore l'accroissement des relations des jeunes élus Hellemmois du Conseil Communal d'Enfants avec ceux de Templemars, avec Chauffontaine. Différentes visites sont aussi en prévision, notamment la visite de l'Ecole de Musique, de la Ligue de Protection des Animaux, et pourquoi pas, du Conseil Européen. Les jeunes élus ont donc un agenda 2001 déjà fort chargé. Ils ont déjà remonté leurs manches. ●

Informations

Elections : où, quand et comment?

Les 11 et 18 mars prochains auront lieu les élections municipales et cantonales.

Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans (pour élire les membres du Conseil Municipal qui à leur tour éliront le maire et ses adjoints). Les cantonales ont lieu par moitié tous les 3 ans (pour élire les membres du Département, qui éliront à leur tour pour trois ans un président et des vice-présidents).

A noter que les citoyens de l'Union Européenne résidant à Lille ne voteront qu'aux municipales.

Sachez que si vous ne pouvez être présent, le vote par procuration est possible dans certains cas: en raison d'une contrainte professionnelle, mais aussi pour les malades, infirmes, invalides ou ceux qui ont quitté leur résidence pour partir en vacances. Ils pourront donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales dans la même ville (mais pas nécessairement dans le même bureau de vote). Ceux qui souhaitent voter par procuration doivent se présenter au tribunal d'instance ou au

commissariat pour retirer les imprimés nécessaires disponibles sur place ou en faire la demande par écrit (accompagnée d'un certificat médical pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer). Les personnes se trouvant à l'étranger et qui souhaitent voter doivent se présenter à leur consulat. Sans carte d'électeur, il est toutefois possible de voter, à condition d'être inscrit sur les listes électorales et de se munir d'une pièce d'identité.

Pour voter par procuration :

Tribunal d'Instance de Lille: ave du Peuple Belge, bureau 24 rez-de-chaussée. Ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi. Tél: 03.20.78.33.33. Commissariat: place de la République à Hellemmes. De 9h30 à 12h et de 13h à 20h les lundi, mardi, jeudi et vendredi; de 13h à 20h le mercredi.

Tél: 03.20.71.46.30. ●

Les différents bureaux de vote sont les suivants :

Bureau 251, Centre Gustave Engrand, rue Faidherbe

Bureau 252, Ecole Jean Jaurès, rue Anatole France

Bureau 253, Ecole de Musique, rue Marceau

Bureau 254, Ecole Berthelot, rue Jules Ferry

Bureau 255, Mairie, rue Roger Salengro

Bureau 256, Ancienne Ecole Fénelon, rue Fénelon

Bureau 257, Espace des Acacias, Place Hentgès

Bureau 258, Ecole Salengro

Bureau 259, Ecole Jenner, rue des Ecoles

Bureau 260, Ecole Sévigné, rue des Ecoles

Bureau 261, Ecole Edouard Herriot, Pavé du Moulin

Bureau 262, Salle Prévert, rue de la Ville de Naumburg

Bureau 263, Ecole Dombrowski, place Dombrowski.

ouverts de 8h à 18h. ●

CLSH

Les enfants sont contents

Les Centre de Loisirs Sans Hébergement ont entamé leur session d'hiver le 19 février. Elle se terminera le 2 mars.



Ouverts pour les jeunes de 2 à 12 ans, pour les vacances de Pâques, le Centre Gustave Engrand, le Centre Rostand, le centre sportif du complexe Cornette, le centre Monchy, loin d'être de simple garderie, ont un projet pédagogique bien dé-

fini pour l'épanouissement des enfants (pâte à sel, peinture, brevets de natation, initiation au tennis, judo, basket, base-ball, tennis de table...). Chacun a donc le choix de s'essayer à une multitude de loisirs. Les enfants sont encadrés par des

animateurs hellemmois, tous diplômés BAFD ou BAFA, ou ayant une spécialisation dans un sport. ●

Pour tout renseignement complémentaire :
Service Animation Jeunesse Sport Culture
Hôtel de Ville
155, rue Roger Salengro
Tél. : 03-20-49-54-00

Agenda

23 février : soirée (Espace Jeunes Hellemmes), salle Léo Lagrange

24 février : stages de danses (Amicale des Locataires de l'Epine), salle du Parc

24 février : concours de belote (ASH Cyclisme), salle de la Rotonde

3 mars : gala de danse (Amicale du centre), salle Léo Lagrange

3 mars : concours de belote (Amicale du Personnel), salle du Parc

3 mars : repas familial (AJECLÉ), Espace des Acacias

4 mars : brevet cyclo (club Léo Lagrange), salle Léo Lagrange

8 mars : thé dansant (Inter Age Hellemmes), salle Léo Lagrange

10 mars : bal de printemps (Billard 8 pool), salle Léo Lagrange

11 mars : Elections Municipales

14 mars : réunion (UNRAP), salle Léo Lagrange

17 mars : soirée Racing (Club Lille Alliance), salle Léo Lagrange

18 mars : Elections Municipales

19 mars : 39e anniversaire de la FNACA, square des Anciens Combattants

Solidarité

Pour les copains malades

Tout le monde a, maintenant, entendu parler de l'opération "Pièces jaunes".



Cette opération qui consiste à collecter des pièces jaunes, organisée par la fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France, a pour but d'améliorer les conditions de vie des enfants hospitalisés ainsi que leur famille. Achat de jeux, d'ordinateurs, mais aussi construction de

Maisons des Parents (comme au Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Lille), animations doivent apporter un peu de réconfort, un peu de sourire dans la courte mais déjà éprouvée vie des enfants. L'école Jean-Jaurès s'est mobilisée cette année.

Chaque élève était venu retirer une tirelire à La Poste, partenaire de l'opération. Dans leur famille, chez leurs voisins, ils ont collecté les pièces jaunes et ont ainsi, le vendredi 26 janvier, rapporté 53 kg de monnaie au bureau de la rue Chanzy.

Clin d'oeil

Chapeau à Hellemmes Magazine

C'est à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux qu'Hellemmes Magazine s'est affiché sur les panneaux d'exposition de l'Espace des Acacias.

Depuis sa création, chacun a pu constater l'évolution du trimestriel relatant, tout comme le Journal de Lille, la vie communale. C'était aussi l'occa-

sion pour les comités de rédaction des deux journaux, de se rencontrer pour se présenter mutuellement leurs vœux.

En bref

La piscine Tournesol, fermée pour travaux, est réouverte depuis le 18 janvier.

La bibliothèque communale

a du fermer ses portes pour une courte durée, les 12, 13 et 14 février derniers, pour un réaménagement des linéaires.



Supplément au mensuel «Le Journal de Lille»
Service Communication et Information Municipale (SCIM)
Hôtel de Ville - BP 667 - 59033 Lille Cedex
tél : 03.20.49.50.70. - télécopie : 03.20.49.50.68.
Directeur de la Publication : Bernard MASSET
Rédacteur en chef : Guy LE FLECHER
Coordination : Sabine DUEZ
Maquette : SCIM
Gravure : Nord Compo
Impression : L'Artésienne
Tirage : 8500 exemplaires

ISSN : 1280-0201 Dépôt légal : février 2001

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Mairie d'Hellemmes
155, rue Roger Salengro
Tél : 03.20.49.54.00.

<http://www.hellemmes.com.fr>

Vœux

Tradition, tradition...

Toutes les forces vives du quartier étaient réunies le 18 janvier dernier pour la cérémonie des vœux. Accueil en musique dans une ambiance " soft " pour toutes celles et ceux qui avaient répondu à l'invitation de la Présidente du Conseil de Quartier. Moment privilégié pour rendre un hommage appuyé à toutes les associations, les structures, leurs responsables et leurs équipes de professionnels ou de bénévoles, qui font la vie du quartier: Unions Commerciales, associations de solidarité, associations culturelles, etc. Leur rôle est essentiel pour le mieux être des habitants de Lille-Centre. ●

Coup d'oeil

Connaissez-vous le Quartier Esquermoise?

Au cœur du Lille Historique, 1000 ans d'histoire vous attendent A l'entrée de la Grand Place: quinze rues, deux places sont le théâtre permanent d'une éternelle renaissance.

"Esquermoise" trouverait son origine dans le nom du village d'"Esquerme" qui figure parmi les plus anciens quartiers de Lille. Vous pouvez y admirer quelques exemples remarquables de l'architecture hispano-flamande du début du XVIIe siècle, ainsi que des maisons témoins du style franco-flamand datant du régime de Louis XIV.

Tous les commerçants, artisans et riverains du Quartier Esquermoise vous invitent à (re)décou-

vrir ce quartier de savoir faire reconnus.

Le Quartier Esquermoise illustre l'alliance réussie entre " Tradition et Modernité " à l'image des valeurs incarnées par l'un de ses illustres anciens résidents : Sieur d'Artagnan. "

Les quinze rues et les deux places sont réparties entre les quartiers Centre et Vieux-Lille.

Pour le Centre, ce sont la place-Mendès France, les rues Esquermoise, Saint-Etienne, des Débris

Saint-Etienne, de Pas, de la Chambre des Comptes et Poissonceaux. La rue Thiers est quant à elle, Vieux-Lille côté des numéros pairs, Centre côté des numéros impairs. ●

Sommaire

- **Récit** : Des écoliers enchantés
- **En bref**
- **Pratique** :
Changement de sens dans l'hypercentre
- **Association** :
Une petite nouvelle
- **Lauréate** :
La reine des Mamies
- **Elections** :
Où, quand, comment ?

208/4
Le Journal de Lille



Edition
Lille - Centre

M e n s u e l - F é v r i e r 2 0 0 1 - N ° 4 5



• Les " Restos du Cœur "

Depuis fin janvier, le Restobus des Restos du Cœur assure la distribution de boissons chaudes, froides et sandwiches de 19 à 21 h du lundi au vendredi au Parvis Saint Maurice. ●

• Formalités administratives

Attention, des modifications sont intervenues ou vont intervenir dans le cadre de la simplification et l'amélioration des démarches administratives.

Ainsi les Fiches d'état civil sont supprimées et les passeports pourraient voir leur " durée de vie " prolongée de 5 ans (mais seulement pour ceux qui seraient établis à compter du 1er mars 2001). ●

• Bienvenue

Bienvenue à la nouvelle directrice de la crèche Saint-Sauveur, Sylvana De Comité, originaire de Dunkerque. ●



Récit

Des écoliers enchantés

Les élèves de Lalo rentrent d'un voyage de trois jours en décembre à Cologne. Les enfants ont fréquenté les classes de l'école comme si c'étaient les leurs. Ils ont participé à des jeux linguistiques franco-allemands et à des chants dans les deux langues. Ils nous racontent :

"Nous avons été accueillis chaleureusement par l'équipe enseignante et les parents des correspondants.

Notre première soirée s'est passée en famille où chacun a rivalisé d'imagination pour nous satisfaire, soit par un Cologne " by night ", une visite du Marché de Noël, un dîner au restaurant, une séance de cinéma.

Nous avons visité la cathédrale de Cologne en compagnie d'un guide français payé par nos correspondants. Nous sommes

allés au zoo ainsi que dans le Quartier de Nieppes où nous étions hébergés.

Le conducteur du métro de Cologne a gentiment prolongé son arrêt en station pour nous permettre de monter dans la rame plus facilement".

Les parents des enfants allemands ont littéralement couvert de cadeaux les élèves de Lalo jusqu'au moment du départ.

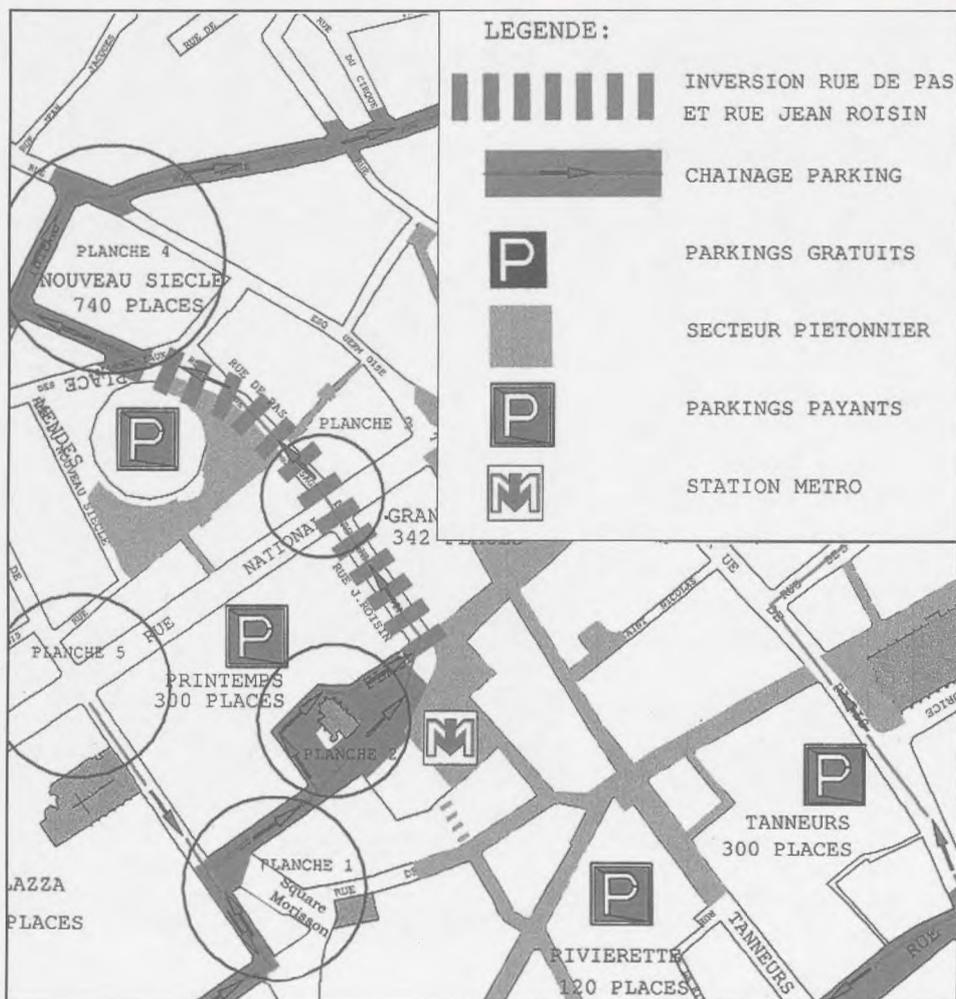
Nos élèves avaient pu appeler au préalable leur famille par téléphone, s'il y avait un petit moment de vague à l'âme. C'est en pleurs que les deux groupes se

sont quittés sur le quai de la gare. Depuis, les enfants et les familles se sont écrits, envoyés des cadeaux.

Quand on croise un germaniste désormais dans l'école, il n'hésite pas à nous dire un "Guten Morgen... tchuss..." évocateur.

Nous avons prévu de faire un samedi matin la projection du film réalisé lors du voyage, avec les parents.

Nous attendons nos correspondants avec impatience pour les 10, 11 et 12 mai 2001 où nous prévoyons une sortie à Nausicaa. ●



Pratique

Changement de sens dans l'hypercentre

Attention au changement de sens de circulation rues de Pas et Jean Roisin.

Depuis le 12 février dernier, des changements interviennent dans la circulation de l'hypercentre.

La fait marquant, c'est l'inversion des sens des rues Jean Roisin/de Pas: la mise en place de cette nouvelle organisation entraînera d'autres modifications sur les artères de proximité et des renforcements d'aménagement de voirie et de signalisation.

L'intérêt essentiel de cette inversion: faciliter un circuit dynamique des parkings du Centre et sortir la place Rihour d'un "cul de sac" pour voitures.

Pour préparer au mieux les auto-

mobiles, une réunion d'information a eu lieu en mairie de quartier de Lille-Centre le 6 février dernier et un renfort de la Police Municipale le jour J.

A noter des mesures techniques d'accompagnement :

- aménagements carrefours Nationale/Jean Roisin,
- changement de sens place Rihour (double sens rue du Palais Rihour)
- sens unique rue de la Chambre des Comptes vers la rue Thiers
- double sens rue de l'Hôpital Militaire (côté square Morisson).

Association

Une petite nouvelle

Nous comptons une nouvelle association dans le quartier de Lille-Centre: l'Association "Beaux-Arts République", qui regroupe les commerçants des places de Béthune, Du Vieux Marché aux Chevaux, de la République et Richebé. Son "baptême" s'est fait dans la joie et la bonne humeur le samedi 27 janvier dernier avec leurs complices, les Carnavaloux de Dunkerque.

Lauréate

La reine des Mamies

Le Comité d'entraide Saint-Sauveur a consacré dimanche 21 janvier, au cours du repas des Aînés, Berthe Rebout, bien connue dans le quartier, en lui attribuant le titre de Reine des Mamies du quartier. Un peu d'émotion pour notre lauréate mais beaucoup de joie aussi pour cette récompense qu'elle portera à merveille. Bravo Berthe et toutes nos félicitations.

Informations

Elections : où, quand et comment?

Les 11 et 18 mars prochains auront lieu les élections municipales et cantonales.

Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans (pour élire les membres du Conseil Municipal qui à leur tour éliront le maire et ses adjoints). Les cantonales ont lieu par moitié tous les 6 ans (pour élire les membres du Département, qui éliront à leur tour pour trois ans un président et des vice-présidents).

A noter que les citoyens de l'Union Européenne résidant à Lille ne voteront qu'aux municipales.

Sachez que si vous ne pouvez être présent, le vote par procuration est possible dans certains cas: en raison d'une contrainte professionnelle, mais aussi pour les malades, infirmes, invalides ou ceux qui ont quitté leur résidence pour partir en

vacances. Ils pourront donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales dans la même ville (mais pas nécessairement dans le même bureau de vote). Ceux qui souhaitent voter par procuration doivent se présenter au tribunal d'instance ou au commissariat pour retirer les imprimés nécessaires disponibles sur place ou en faire la demande par écrit (accompagnée d'un certificat médical pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer). Les personnes se trouvant à l'étranger et qui souhaitent voter doivent se présenter à leur consulat. Sans carte d'électeur, il est toutefois possible de voter, à condition d'être inscrit sur les listes élec-

torales et de se munir d'une pièce d'identité.

Ci-dessous la liste des bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h, et leurs emplacements dans le quartier. •

Pour voter par procuration:

Tribunal d'Instance de Lille: ave du Peuple Belge, bureau 24 rez-dechaussée. Ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi. Tél: 03.20.78.33.33.

Commissariat Central de Lille: 7, bd du Maréchal Vaillant.

Tél: 03.20.62.47.47.

Commissariat: 10, rue Ovigneur. De 8h à 20h du lundi au vendredi et de 13h à 20h le samedi.

Tél: 03.28.36.18.40.

Bureau	canton	emplacement des bureaux
101	Centre	mairie de quartier du Centre - 31, rue des Fossés
102	Centre	école Sophie Germain - 95, bd de la Liberté
103	Centre	école Sophie Germain - 95, bd de la Liberté
104	Centre	école Gutenberg - 16, rue de la Baignerie
106	Centre	Palais Rameau - bd Vauban
201	Est	école Boufflers - rue Saint-Sauveur
203	Est	grand hall de l'Hôtel de Ville - entrée Saint-Sauveur
415	Nord-Est	école Jenner - rue des Célestines
620	Sud	école Philippe de Comines - rue Victor Hugo
621	Sud	école Pasteur - 246, rue Solférino
622	Sud	école Pasteur - 246, rue Solférino
624	Sud	école Michelet - 18, rue Fabricy
701	Sud-Est	Hôtel de Ville - entrée Porte de Paris
702	Sud-Est	école Jean-Baptiste Clément - rue des Déportés
703	Sud-Est	école Jean-Baptiste Clément - rue des Déportés
704	Sud-Est	mairie de quartier du Centre - 31, rue des Fossés



Supplément au mensuel «Le Journal de Lille»
Service Communication et Information Municipale (SCIM)
Hôtel de Ville - BP 667 - 59033 Lille Cedex
tél : 03 20 49 50 70 - télécopie : 03 20 49 50 66
Directeur de la Publication : Bernard MASSET
Rédacteur en chef : Guy LE FLECHER
Coordination : Sabine DUEZ

Maquette : SCIM
Gravure : Nord Compo
Impression : L'Artésienne
Tirage : 16 000 exemplaires

ISSN : 1280-0201 Dépôt légal : Février 2001

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Mairie de Quartier de Lille-Centre

31, rue des Fossés

Tél : 03.20.15.97.40

Pratique

Les numéros d'appel de l'ASSEDIC

"Le téléphone, c'est simple, rapide, efficace : n'hésitez pas à utiliser ces services".



Tel est le message de l'ASSEDIC des Hauts de France qui met à la disposition de tous les demandeurs d'emploi des numéros d'accès simples permettant d'effectuer toute une série d'opérations. Pour actualiser votre situation dès la réception de la Déclaration de Situation Mensuelle, pour consulter votre dossier (sur votre situation de paiement - montant, date... -, sur son état d'avancement (convocation, Commission paritaire...), ou pour recevoir à votre domicile une attestation de paiement (à destination des services fiscaux, Caisses de Retraite, C.A.F., Sécurité Sociale,...) : composez le **08 36 642 642**, 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 (0,74 F/mn.)

Pour vous inscrire ou vous réinscrire comme demandeur d'emploi, appelez le numéro Azur **0 801 59 10 10** (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, prix appel local). Enfin, pour obtenir d'autres informations diverses, appelez le numéro Indigo **0 820 859 859** (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, 0,79 F/mn.).

Veillez surtout avant chaque appel à préparer votre numéro identifiant et votre code personnel (ces numéros figurent sur votre Déclaration de Situation Mensuelle ou sur tout courrier de l'ASSEDIC. Aucune information ne vous sera donnée sans ces numéros).

Sommaire

- **Événement :** Cérémonie de vœux du Conseil de Quartier
- **Administratif :** La suppression des fiches d'état civil
- **Commerçants :** Internet vient à vous
- **Pratique :** Infos travaux
- **Agenda**

- **Bon à savoir :** lecture découverte
- **Sport :** les collectifs d'animation sportive
- **Traditionnel :** Spectacle pour les maternelles et les primaires
- **Information :** Elections : où, quand et comment ?

108/4

Le Journal de Lille



Edition
Vauban-
Esquermes

Mensuel - février 2001 - N° 45



C'est la fête

Le carnaval revient !

Le samedi 31 mars aura lieu un grand défilé carnavalesque à travers notre quartier. Le Carnaval réunira les enfants des écoles maternelles et primaires, publiques et privées.

Au départ de la place de l'Arbonnoise, les écoles Littré et Saint-Pierre rejoindront l'école Thérèse d'Avila, place du Maréchal Leclerc à 9 h 25.

Ensemble, elles convergeront à l'angle du boulevard Vauban et de la rue Colbert où elles retrouveront les écoles Madame de Maintenon, Chateaubriand et Léon Jouhaux, parties à 9 h 15 de l'Avenue de l'Architecte Cordonnier pour se rendre ensuite place Catinat.

Au total, 1250 enfants se dirigeront vers le Jardin Vauban où aura lieu un lâcher de ballons, emportant des messages pour l'an 2001 de chaque classe participante.

Ce carnaval du nouveau millénaire se terminera traditionnellement par une distribution de friandises. Le retour des enfants les plus éloignés géographiquement se fera par cars.

Même si le sens profond du Carnaval - grand dévouement avant l'entrée dans le Carême - n'est plus guère perceptible, chacun peut lui donner un sens intéressant.

Se déguiser reste un jeu fascinant, occuper la rue l'espace d'un défilé joyeux et coloré laisse d'excellents souvenirs à tous, petits et grands. Bon Carnaval 2001 à tous les participants.

Événement

Cérémonie des vœux du Conseil de Quartier

Le 19 janvier, la salle de réunion de la Mairie de Quartier était juste assez grande pour accueillir une population venue nombreuse pour assister à la cérémonie des vœux du Conseil de Quartier et de sa présidente, Annick Georget.

Cérémonie particulière en forme d'hommage. Hommage aux habitants du quartier, investis de plus en plus dans le cadre des réunions préparatoires aux grands chantiers du quartier qui les concernent directement ; hommage aux acteurs économiques, sociaux et culturels du quartier, qui le font bouger et l'animent avec une ferveur toujours plus grande. Hommage à tous ceux qui s'investissent chaque année dans l'organisation du Carnaval et du Roller Vauban-Esquermes (qui prévoit déjà sa 3e édition!). Hommage enfin à deux figures emblématiques de notre quartier qui ont reçu à ce titre la Médaille de la Ville : Mlle Desrumeaux et Mme Bailleul.



Toutes deux grandes passionnées d'Histoire, notamment du quartier Vauban-Esquermes, elles ont contribué à plusieurs reprises à la réalisation de riches expositions à la mairie de quartier ("Voyage à travers mon quartier", "Les 120 ans de la rue de Muysaert" ou encore "Il était une fois la rue Solférino", la dernière en date).

Sur le même sujet devrait d'ailleurs paraître un livre sur la toponymie des rues de Vauban-Esquermes, dont l'auteur est Mme Bailleul, à l'instar de ce qui a déjà été fait sur le quartier du Faubourg de Béthune.

Chapeau ! •

Administratif

La suppression des fiches d'état civil

Le sujet a été longuement évoqué en cette fin d'année 2000, mais depuis la parution au Journal Officiel du décret n° 2000 – 1277 du 26 décembre 2000, c'est désormais une chose acquise: les fiches d'état civil sont supprimées.

Plus encore, c'est vers la simplification des formalités administratives que s'engage ce nouveau texte en ne s'arrêtant pas uniquement aux fiches d'état civil.

Certaines pièces, en effet, n'ont plus à être produites en vue de la demande d'un document officiel.

A l'aide du tableau ci-dessous, vous constaterez le remplacement de la fiche d'état civil par la production de l'original ou de la photocopie des pièces qui y sont décrites.

◆ **Livret de famille** (régulièrement tenu à jour) : extrait de l'acte de mariage des parents, extraits de l'acte de naissance des parents ou des enfants et une copie de l'acte de décès des parents ou des enfants morts avant leur majorité.

◆ **Livret de famille** (régulièrement tenu à jour et comportant l'une des mentions relatives à la nationalité française (art. 28 du Code civil) : certificat de nationalité française.

◆ **Carte Nationale d'Identité** (en cours de validité) : certificat de nationalité française et extrait de l'acte de naissance du titulaire

◆ **Passeport** (en cours de validité) : extrait de l'acte de naissance du titulaire ou de ses enfants mineurs qui y sont mentionnés.

◆ **Carte d'Ancien Combattant** ou **Carte d'Invalide de Guerre** ou **Carte d'Invalide Civil** : extrait de l'acte de naissance du titulaire.

◆ **Copie ou Extrait d'acte de naissance** comportant une mention relative à la nationalité française (art. 28 du Code civil) : certificat de nationalité française, une des pièces justificatives de la nationalité mentionnées aux articles 34 et 52 du décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993 : déclaration de la nationalité française, décret de naturalisation, journal officiel où le décret a été publié, attestation délivrée par le Ministre chargé des Naturalisations. •

Commerçants

Internet vient à vous

Depuis juin 2000, quatre étudiants de l'Edhec ont créé une nouvelle association, lilloscope.com, dont le but est de proposer aux commerçants du quartier un site Internet professionnel. Récit.

Le projet lilloscope.com est né en juin 2000 au sein d'un groupe de quatre étudiants de l'Edhec, l'école de commerce de la Catho. Louise Lim, Vincent Schiltz, Solène Le-coque et Frédéric Deloz ont, entre autres, comme point commun, d'être continuellement branchés sur Internet. Saisissant l'opportunité d'un projet entrepreneurial au programme de deuxième année à l'ED-HEC, ils ont tout de suite pensé à créer une association leur permettant de développer Internet au sein du quartier. En quoi consiste le projet en lui-même ? C'est fort simple, ces étudiants créent et vendent à tout commerçant du quartier un site Internet personnalisé, professionnel, leur permettant de



toucher efficacement le public étudiant et de disposer d'un moyen publicitaire à prix attractif. Ce site, particulièrement adapté aux commerçants ciblant le public étudiant, sera composé de plusieurs pages, aux couleurs de l'enseigne, et le commerçant choisira lui-même le texte et les photos qu'il souhaite voir apparaître sur ces pages web. Ce projet entre aujourd'hui dans sa phase finale: le démarrage et la vente de ces sites dans le quartier... Alors ne vous étonnez pas si ces étudiants viennent sonner chez vous: réservez-leur le meilleur des accueils !

**Renseignements : Louise Lim: 20, rue du Sabot, 59800 Lille. Tél : 06 60 04 42 94
Vincent Schiltz : 22, rue de la Carnoy, 59130 Lambersart. Tél : 06 19 15 58 74**

Pratique

Infos travaux

Courées : les techniciens du P.A.C.T. ont débuté l'animation de la Cité d'Arras, 14, impasse Saint-Joseph en vue de la réalisation de travaux d'assainissement et de sa requalification. Par ailleurs, les travaux sont achevés Cour Sainte-Agnès, 5 bis, rue Beaucourt Decourchelles. En outre, rue Roland a été aménagée un plateau surélevé entre les rues Denfert Rochereau et Saint Jean Baptiste de la Salle dans le cadre de la mise en sécurité de la sortie des élèves du lycée tout proche. L'îlot sis entre la place du Maréchal Leclerc et la rue Auber sera également aménagée pour y empêcher le stationnement sauvage.

Agenda



- Tous les vendredis, n'oubliez pas le marché de l'après-midi, place Catinat, à partir de 15 h.
- Le samedi 31 mars, matin : **Carnaval du Quartier.**
- Le dimanche 20 mai : **Roller Vauban-Esquermes, 3e édition.**

Bon à savoir

Lecture découverte

Vous qui aimez vous détendre, lire, venez au 17, place Cormontaigne. Vous y trouverez pour un modeste droit d'inscription un grand choix de romans, thrillers, suspense, policiers et des livres en grands caractères pour les personnes malvoyantes.

La bibliothèque est ouverte à tous, aux jours et horaires suivants:
- le mardi de 10 h à 11 h 30,
- le mercredi de 10 h à 11 h 30
- le jeudi de 17 h à 19 h
- le samedi de 10 h 30 à 11 h 45.
Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller. Vous y serez bien accueilli.

Pratique



Mairie de quartier Vauban-Esquermes
212 A, rue Colbert, 59800 Lille
Tél.: 03.28.36.11.73
ou 03.28.36.11.79
Horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi: de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Le vendredi: de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
Le samedi: de 9 h à 12 h
Permanence: Annick Georget: le jeudi après-midi sur rendez-vous.

Sport
Les collectifs d'animation sportive



En septembre dernier, se sont mis en place les collectifs d'animation sportive au sein de chaque quartier lillois. Un des objectifs de ce dispositif était de répartir équitablement les interventions des éducateurs sportifs au sein des différents établissements scolaires lillois.

Compte tenu du nombre d'heures d'intervention en milieu scolaire (créneau d'une heure par éducateur), du nombre d'éducateurs (16) et du nombre de classes, le service des Sports a proposé et réparti ces interventions sur l'ensemble des classes de cycle 3 en général. Sur sa scolarité primaire, l'enfant lillois est en contact avec l'éducateur sportif de la Ville une fois par semaine pendant trois années et ce, pour les activités physiques et sportives à dominante terrestre.

Ces contacts réguliers avec les enfants permettent à l'éducateur de devenir un référent sportif pour les jeunes puisque dans le cadre du collectif pédagogique, il intervient également en dehors du temps scolaire sur les Centre Municipaux d'Initiation Sportive, sur les lieux de pratique sportive spontanée en soutien du dispositif "Action sportive de proximité", sur les manifestations sportives des quartiers et tout prochainement sur les Centres de Loisirs à dominante sportive.

Traditionnel

Spectacle pour les maternelles et les primaires

Ces représentations ont eu lieu les 6, 8 et 9 février derniers à travers deux spectacles différents: "Les géants de Flandres et d'ailleurs" pour les écoles primaires, et "La Gouttelette" pour les écoles maternelles.

Gouttelette

Ce spectacle d'objets animés ne se déroule ni dans un castelet de marionnettes, ni sur une table, mais dans l'espace. Le nuage, le soleil, le château d'eau sont en hauteur. La goutte d'eau descend sur la fleur, sur l'herbe, glisse dans la rivière et pénètre à l'intérieur d'une maison. Tout ceci se trouve à la hauteur des yeux des spectateurs. Juste dessous se trouvent les égouts. Trois espaces de spectacle définissent le ciel, la surface de la terre et le monde souterrain. Le spectateur découvre en même temps que

Gouttelette les différents lieux scéniques et donc le parcours que fait l'eau chaque jour. Tous les objets évoluent grâce à un comédien manipulateur.

Géants de Flandres et d'ailleurs

Dans notre région, on ne peut imaginer une fête sans géants, surtout quand on approche du carnaval. Le spectacle retrace notamment les légendes de Gilles de Chin et de Lydéric et Phynaert dans une mise en scène drôle, enlevée et émouvante.

"Dans le contexte de déclin des cérémonies populaires,

des fêtes perdurent et conservent une réelle vitalité. C'est le cas des manifestations urbaines qui mettent en scène de gigantesques figures humaines ou animales au milieu des foules en liesse. Instituées à la fin de l'époque médiévale ou au début de la Renaissance, ces processions rappellent une légende ou un fait historique lié à la fondation de la cité, à sa sauvegarde et à son épanouissement. Dragons et géants en sont les sujets principaux." Henri de Lumley, Directeur du Museum national d'Histoire naturelle de Paris.

Information

Elections : où, quand et comment ?

Les 11 et 18 mars prochains auront lieu les élections municipales et cantonales. Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans (pour élire les membres du Conseil Municipal qui à leur tour éliront le maire et ses adjoints). Les cantonales ont lieu par moitié tous les 3 ans (pour élire les membres du Département, qui éliront à leur tour pour trois ans un président et des vice-présidents).

bureau	canton	emplacement des bureaux
107	Centre	Palais Rameau - bd Vauban
108	Centre	Palais Rameau - bd Vauban
801	Sud-Ouest	Gr. scolaire L. Jouhaux - av. de l'Architecte Cordonnier
802	Sud-Ouest	Gr. scolaire L. Jouhaux - av. de l'Architecte Cordonnier
819	Sud-Ouest	école Bichat - rue Fulton
820	Sud-Ouest	école Bichat - rue Fulton
821	Sud-Ouest	école Bichat - 2, rue Béranger (entrée transférée rue Fulton)
824	Sud-Ouest	salle de sports - bd de la Moselle
825	Sud-Ouest	école Bichat - 2, rue Béranger (entrée transférée Fulton)
826	Sud-Ouest	Gr. scolaire L. Jouhaux - av. de l'Architecte Cordonnier

A noter que les citoyens de l'Union Européenne résidant à Lille ne voteront qu'aux municipales.

Sachez que si vous ne pouvez être présent, le vote par procuration est possible dans certains cas : en raison d'une contrainte professionnelle, mais aussi pour les malades, infirmes, invalides ou ceux qui ont quitté leur résidence pour partir en vacances.

Ils pourront donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales dans la même ville (mais pas nécessairement dans le même bureau de vote).

Ceux qui souhaitent voter par procuration doivent se présenter au tribunal d'instance ou au commissariat pour retirer les imprimés nécessaires disponibles sur place ou en faire la demande par écrit (accompagnée d'un certificat médical pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer). Les personnes se trouvant à l'étranger et qui souhaitent voter doivent se présenter à leur consulat. Sans carte d'électeur, il est toutefois possible de voter, à condition d'être inscrit sur les listes électorales et de se munir d'une pièce d'identité.

Ci-contre la liste des bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h, et leur emplacement dans le quartier.

Pour voter par procuration : Tribunal d'Instance de Lille : avenue du Peuple Belge, bureau 24 rez-de-chaussée. Ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi. Tel : 03.20.78.33.33.

Commissariat : 3, place Philippe de Girard. De 9h30 à 12h et de 13h à 20h les lundi, mardi, jeudi, vendredi. De 13h à 20h le mercredi. Tel: 03.20.57.41.18.

Boxe

Félicitations aux champions

Le 6 janvier, la salle de sport était pleine pour assister à la finale du championnat de Flandres de Boxe. C'est devant des supporters dont l'enthousiasme n'a pas faibli que se sont déroulés les combats. Les adultes se sont produits en soirée mais tout l'après-midi ce sont les jeunes espoirs qui ont occupé le ring, une vingtaine de jeunes sont en effet inscrits en boxe éducative et sont régulièrement entraînés par Jean Claude M'Biye et Hamouda Boudersa, Rudy Salhi et Kamel Kessaci. Jeunes espoirs parmi lesquels il y aura sans doute des vocations pour disputer plus tard les championnats, déjà certains d'entre eux ont participé à des compétitions. Bravo aux champions mais bravo aussi à Abed Kessaci, le président du boxing club des Flandres qui œuvre pour que la boxe s'implante dans notre quartier. ●

Tir à l'arc

Cette année, les "Roy" sont des Reines

La Compagnie d'Arc Jeanne Maillotte est bicentenaire et très respectueuse des traditions. Chaque année elle élit son "roy". Un roi qui n'est pas de droit divin évidemment mais qui doit faire ses preuves au tir à l'arc : il doit décrocher "l'oiseau" une toute petite cible de la grandeur d'une pièce de 5 F. Cette année, c'est une jeune fille de 17 ans qui en décrochant l'oiseau dès le premier essai est devenue reine pour un an (le titre sera remis en jeu l'an prochain). Mais à côté du "roy" il y a aussi un roitelet plus jeune naturellement et c'est aussi une fillette de 12 ans qui a remporté le titre. Elles ont toutes deux commencé très tôt puisque Hélène Martel pratique l'arc depuis l'âge de 4 ans et que la toute jeune Faustine Lapens a tiré ses premières flèches alors qu'elle n'était qu'un bébé de... 2 ans. Bravo les filles ! ●

Le
Journal
de
Lille



108/14

Edition

Bois-Blancs

Mensuel - Février 2001 - N° 45



Humanitaire

La peinture, un loisir, une passion

Les peintres de Nord Promotion Loisirs sont bien connus dans la région.

Ils nous avaient rendu visite dans le quartier il y a quatre ans et avaient peint en "extérieur" chacun choisissant le petit coin qui à leurs yeux avait le plus de charme et avait su les séduire. Cette année, ils sont venus en hiver et c'est la Maison de Quartier qui les a accueillis transformant la salle polyvalente en atelier bourdonnant de vie. Certains artistes étaient venus de loin comme cet adhérent à "Artistes sans frontières" venu de Belgique et qui participe souvent à des rencontres avec les peintres du Nord. L'art en effet n'a pas de frontières et la jeune

Irène Sissako d'origine camerounaise en est un vivant exemple. Ils ont travaillé toute la journée pour que leurs tableaux soient fins prêts pour le vernissage qui a eu lieu en fin d'après-midi. ●

Sommaire

- **Quoi de neuf ? :**
Conseil de Quartier
- **Association "Isba et Datcha :**
Un dimanche en Ukraine
- **Cross du rameur :**
Ils ont couru sous la neige
- **Informations :**
Elections : où, quand et comment ?

Quoi de neuf ?

Conseil de Quartier

Photographie des manifestations du quartier d'un conseil à l'autre, informations sur les activités de la commission retraite et personnes âgées, aides financières au comité d'animation des Bois-Blancs pour l'organisation du Carnaval. Présentation du projet d'aménagement des rives de la haute Deûle, informations sur le Contrat Ville, tel était le menu du 1er conseil de quartier de l'année qui s'est tenu le 24 janvier.

Nous reprenons ici les deux dossiers importants qui ont fait l'objet de commentaires et qui sont livrés à votre réflexion.

Retraite et personnes âgées

Guy Fontanet chargé de ce secteur d'activité au sein du conseil de quartier a souhaité faire le point des travaux de sa commission. Nous en dégageons ici les grandes lignes. La commission a été créée en 1996, elle est présidée par Guy Fontanet et se compose de Alzira Delfosse, Amar Benchoubane, Maryse Bocquet, Véronique Bacle et Marc Boulet. Le but de cette commission était de donner plus de dynamisme au club Mermoz. Comme convenu au conseil de quartier, une porte ouverte au club a eu

lieu dès le 12 septembre 96 dans le cadre de la semaine nationale des Personnes Agées au cours de laquelle des propositions ont été faites: installer au club deux nouvelles activités à titre d'essai: du ping-pong le mardi après-midi et un atelier de modélisme le vendredi après-midi. Une boîte à idées a été mise à disposition afin de recueillir les demandes des visiteurs, elle a eu beaucoup de succès mais la proposition qui est revenue le plus souvent est allée vers l'organisation de thés dansants. Des contacts ont été pris avec les habitants du quartier et trois personnes se sont proposées pour aider à l'animation du club: mesdames Lesniak, Fokenoy et Vanlandeghem. La dynamique était lancée. Il n'a pas été facile de s'intégrer dans le club et d'y apporter un regard neuf à côté des quelques 7 à 8 personnes qui

le fréquentaient et qui avaient leurs habitudes. Mais très vite une entente très chaleureuse et amicale s'est établie entre la responsable du club et les bénévoles qui aident à l'animation. A ce jour, ce sont plus d'une centaine de personnes qui fréquentent le club, les temps forts sont le mardi et le jeudi, où il y a entre 40 et 50 personnes. Les messieurs ont fait une entrée en force pour jouer à la belote: ils sont entre 10 et 15. L'activité modélisme n'a pas rencontré le succès escompté, c'est dû sans doute à l'éloignement du centre-ville et au coût. Le ping-pong a bien marché pendant deux années mais depuis un an le nombre de participants ayant augmenté, l'activité a été déplacée dans une salle bien plus grande qui se prête mieux à la pratique de ce jeu. La suppression de ces activités n'a pas entravé la bonne marche du club. Au mois d'août, ce sont les bénévoles qui se chargent de l'ouverture du club, sous l'œil vigilant d'Alzira. Il en est de même le mercredi. Le club a des échanges avec les associations du quartier et cela se passe très bien. Tous les mois est organisé un thé dansant qui attire pas mal de monde, les locaux du club étant trop petits, il a lieu dans la salle de concertation. Le dernier mardi du mois, on fête les anniversaires au club (il y a un petit plus pour les personnes qui franchissent la dizaine) avec l'aide financière du FIH, la logistique de la FLRTP et le support de la Maison de Quartier et du comité d'animation. Des voyages sont organisés au mois d'avril, mai et juin pour lesquels une modique participation financière est demandée. Dans le cadre des échanges intergénérationnels, chaque fin d'année le club reçoit pour

Rencontre au club Mermoz avec les enfants de la Maternelle



un goûter les enfants d'une classe des trois écoles du quartier. Depuis sa création le club rencontre régulièrement les jeunes du conseil municipal d'enfants du quartier pour parler de la solidarité entre générations et apprendre les jeux qui se pratiquent au club.

Aménagement des rives de la haute Deûle

Le projet a été présenté au quartier par la CUDL au cours d'une réunion qui a eu lieu le 8 février, il s'agit d'un aménagement de 40 ha situés sur les Bois-Blancs et le marais de Lomme. Plusieurs objectifs ont été définis par le Comité de Pilotage: la mixité des fonctions (programme mixte de logements, d'activités économiques et d'espaces publics), la valorisation des atouts du site; amélioration de la qualité urbaine (réhabilitation des friches qui ont une qualité architecturale comme l'usine Leblan) amélioration de la qualité de l'environnement (requalification du canal de la Deûle: l'eau et les berges). Le désenclavement du quartier pour répondre aux enjeux de la desserte d'Euratechnologies et à ceux de la circulation et des liaisons entre le quartier des Bois-Blancs et du marais de Lomme. Il ne s'agit pas d'un projet figé il sera affiné au cours de l'année 2001 en fonction d'études techniques et de la concertation qui aura lieu avec les habitants (réunion publique, exposition, registre tenu à la CUDL, à la Mairie Centrale, à la Mairie de Lomme et à la Mairie de Quartier des Bois Blancs. ●

Association "Isba et Datcha"

Un dimanche en Ukraine

L'Association "Isba et Datcha" a tenu son assemblée générale le dernier dimanche de janvier à l'école Desbordes Valmore.

La dynamique présidente Camille Duhayon peut être fière de la vitalité de son association. En effet, les effectifs sont en augmentation: 8 nouveaux adhérents sont venus dans l'année rejoindre les anciens et participeront à l'élaboration des projets qui fourmillent. L'an 2000 a été riche, en avril 15 écoliers des classes de CM1 et CM2 initiés à la langue russe à l'école ont passé 10 jours à Kharkov invités par l'académie populaire ukrainienne (enseignement allant des classes maternelles au cursus universitaire) ce fut une première: d'abord dans l'histoire des villes jumelées, jamais avant le quartier des Bois-Blancs une classe du primaire n'a fait d'échange de ce type; ensuite une première pour ces enfants qui partaient si loin (3000 km) alors qu'ils n'avaient pour la plupart jamais quitté papa et maman. Une première aussi pour l'équipe enseignante qui voyait ses efforts pédagogiques aboutir sur ce voyage de découvertes et d'amitié. L'accueil à Kharkov fut à la hauteur de l'hospitalité traditionnelle des Ukrainiens. En septembre, ce fut au tour des écoliers ukrainiens de venir à Lille.

Valmore et l'Association Isba et Datcha: découverte des musées de Lille, de Nausicaa, de Disneyland Paris... L'association a également pris en charge les frais d'hébergement des chauffeurs de bus. Deux niveaux de langue russe ont été également mis en place. Les cours sont assurés par Alice, Kharkovienne venue se perfectionner en français à l'université de Lille III. Camille et son équipe peuvent être remerciées pour tout le travail que cela représente. L'année 2001 ne sera pas en reste, déjà les projets s'élaborent et se construisent: édition d'un bulletin trimestriel, participation à la semaine russe (du 27 au 31 mars) organisée par le lycée Gaston Berger: conférences économiques et littéraires, jeu concours ouvert aux collèges et au primaire, audition de l'orchestre kharkovien "Yarmaka". Exposition vente au marché de Pâques de Thumeries avec la participation de la brodeuse Larissa. Participation au festival transphotographique à Lille en mai. Concert aux Bois-Blancs de l'orchestre d'instruments populaires ukrainiens "Yarmaka" en mars-avril prochain. Après une assemblée générale, aussi riche, les membres du conseil d'administration et adhérents ont bien mérité de se détendre autour du verre de l'amitié offert et préparé par l'association. ●

Un programme chargé

Après un voyage de 3 jours en bus, ils ont découvert le programme préparé à leur intention par l'école Desbordes



Repas au club Mermoz: les aînés en pleine "activité".



Cross du rameur

Ils ont couru sous la neige

Il faisait très froid ce dimanche de janvier et les quelques flocons de neige qui les ont accompagnés n'ont pas découragé les participants de la 14e édition du "cross du rameur" organisé par l'Union Nautique de Lille.

Ils sont venus de toute la région, les 190 rameurs qui avaient laissé leurs bateaux et avirons au vestiaire pour courir sur les berges: 9 km pour les petits, 18 pour les minimes et 27 pour les seniors. L'Union Nautique avait de sérieux concurrents venus des clubs de Douai, Valenciennes, Tournai, Saint-Omer, Dunkerque. Malgré cela, ils ont obtenu d'excellents résultats. Et monsieur Thoma, un peu

frigorifié a pu se réchauffer à la lecture du palmarès! Il faut noter aussi dans cette course la forte participation des filles. L'Union Nautique de Lille se porte bien malgré son grand âge: en effet, elle fêtera ses 100 ans en 2002 et Monsieur Thoma nous a confié que toute l'année 2001 ne sera pas de trop pour préparer l'événement auquel il a déjà commencé à réfléchir. ●



Informations

Elections: où, quand et comment?

Les 11 et 18 mars prochains auront lieu les élections municipales et cantonales.

Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans (pour élire les membres du Conseil Municipal qui à leur tour éliront le maire et ses adjoints). Les cantonales ont lieu par moitié tous les 3 ans (pour élire les membres du Département, qui éliront à leur tour pour trois ans un président et des vice-présidents). A noter que les citoyens de l'Union Européenne résidant à Lille ne voteront qu'aux municipales. Sachez que si vous ne pouvez être présent, le vote par procuration est possible dans

certains cas: en raison d'une contrainte professionnelle, mais aussi pour les malades, infirmes, invalides ou ceux qui ont quitté leur résidence pour partir en vacances. Ils pourront donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales dans la même ville (mais pas nécessairement dans le même bureau de vote). Ceux qui souhaitent voter par procuration doivent se présenter au tribunal d'instance ou au commissariat pour retirer les imprimés nécessaires disponibles sur place ou en faire la demande par écrit (accompagnée d'un certificat médical pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer). Les personnes se trouvant à l'étranger et qui souhaitent voter doivent se présenter à leur consu-

lat. Sans carte d'électeur, il est toutefois possible de voter, à condition d'être inscrit sur les listes électorales et de se munir d'une pièce d'identité. Ci-après, la liste des bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h, et leurs emplacements dans le quartier.

Pour voter par procuration :

Tribunal d'Instance de Lille: ave du Peuple Belge, bureau 24 rez-de-chaussée. Ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi. Tél: 03.20.78.33.33.

Commissariat: 3, place Philippe de Girard. De 9h30 à 12h et de 13h à 20h les lundi, mardi, jeudi, vendredi. De 13h à 20h le mercredi.

Tél: 03.20.57.41.18. ●

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Mairie de Quartier des Bois-Blancs
38, rue Canrobert
Tél : 03.20.17.00.40.



Supplément au mensuel «Le Journal de Lille»
Service Communication et Information Municipale (SCIM)
Hôtel de Ville - BP 667 - 59033 Lille Cedex
Tél : 03 20 49 50 70 - Télécopie : 03 20 49 50 68
Directeur de publication : Bernard MASSET
Rédacteur en chef : Guy LE FLECHER
Coordination : Sabine DUEZ
Maquette : SCIM
Gravure : Nord Compo
Impression : L'Artisienne
Tirage : 4000 exemplaires
ISSN : 1280-0201 Dépôt légal : février 2001

bureau	canton	emplacement des bureaux
803	Sud-Ouest	école Desbordes Valmore - rue Guillaume Tell
804	Sud-Ouest	école Desbordes Valmore - rue Guillaume Tell
805	Sud-Ouest	école Desbordes Valmore - rue Guillaume Tell
806	Sud-Ouest	école Jean Jaurès - rue Guillaume Tell
808	Sud-Ouest	école Maria Montessori - rue Mermoz

Tradition

Cérémonie des vœux

La réception a eu lieu dans la salle polyvalente de la Halle aux Sucres, comble pour la circonstance, le vendredi 26 janvier dernier.

Face au public, les conseillers de quartier avaient pris place autour du Président, Christian Burie, et du secrétaire de mairie, Christophe Murzin. Etaient également présents Véronique Hoffman, Conseillère Régionale, Jean-Pierre Leroy et Jean-Claude Debus, Conseillers. C'est Christophe Murzin qui ouvrit cette cérémonie chaleureuse et conviviale, à l'image du quartier en mettant l'accent sur la simplification des procédures administratives avec la disparition des fiches d'état civil et la mise en place au niveau social du chèque d'accompagnement personnalisé. Christian Burie évoqua les multiples initiatives partenariales poursuivies durant l'année 2000: animations en faveur des personnes âgées, le concours des balcons fleuris et toutes les actions festives autour du marché de la place du Concert portées par le Comité d'Animation.

L'éditorial du journal de quartier qui fut distribué à la fin de la cérémonie permit à Christian Burie de "souhaiter à tous les habitants du Vieux-Lille d'avoir un regard positif sur leur quartier, leur ville, leur vie. Certes il y a toujours beaucoup à faire mais si nous ne regardons que ce qui manque, ce qui ne va pas, la sinistrose nous guette. Bonne année positive."

De par leur action positive, ce sont justement des habitants qui ont été félicités et qui ont reçu la médaille de la ville de Lille. ●

Sommaire

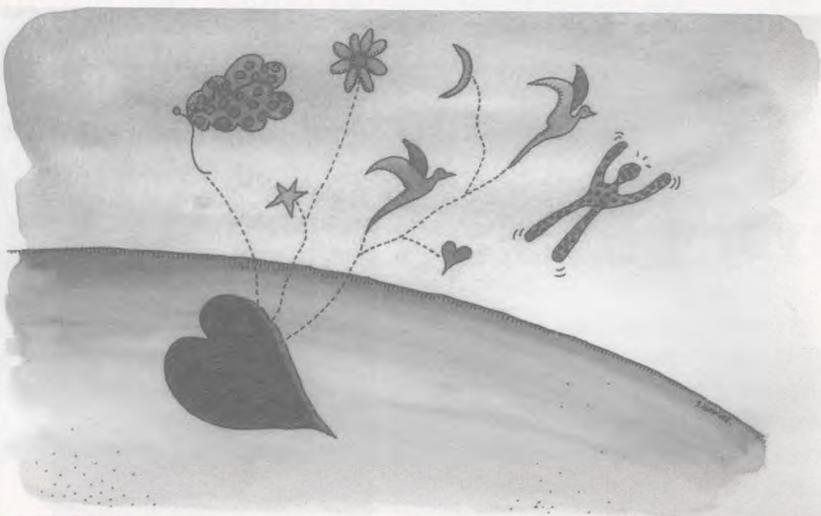
● **Merci :** Mises à l'honneur des habitants
Artiste : Raymond Duval - Jumelages : Alphonse Muller
Associations : Geneviève Rogez
Solidarité : Soeur Odile Chevalier
Ça déménage : Roger Tumelaire

● **Expositions :** Les jeunes du Vieux Lille marquent leur passage...
● **Agenda**
● **Informations :** Elections : où, quand et comment ?
● **Maison de Quartier**
G. Petit : Nos aînés fêtent la galette des rois



Edition
Vieux-Lille

M e n s u e l - F é v r i e r 2 0 0 1 - N ° 4 5



Convivialité

Vœux de la Maison de Quartier

Le vendredi 26 janvier 2001, à partir de 18 heures, la salle du foyer de la Maison de Quartier Godeleine Petit se remplit au point de ne pouvoir accueillir tous les participants à la traditionnelle cérémonie de vœux du Centre Social et de la Régie Technique et à la remise des prix des concours des façades de Noël et des cartes de vœux.

Ces deux derniers concours connurent une participation importante des écoles, associations, commerçants et particuliers. Chaque participant fut récompensé. La Maison de Quartier est bien ouverte à tous.

Les vœux furent l'occasion de faire le bilan d'une année 2000 extrêmement féconde: ouverture du lieu d'accueil parents-enfants, parents-adolescents, ouverture des relais Godeleine, démarrage du projet " une santé de

faire ", des jeudis philos, collaboration avec la Caisse des Ecoles et les enseignants pour les garderies et centres de loisirs de Branly et La martine, livraison de la nouvelle cuisine moderne et fonctionnelle, remise en peinture grâce, au Conseil de Quartier, de l'intégralité du rez-de-chaussée de la Maison de Quartier, pour un accueil encore plus chaleureux. Mais cette manifestation conviviale conclue au son de l'accordéon fut aussi l'occasion de

tracer quelques objectifs: une diversité des liens entre la Maison, ses adhérents, les habitants, des rencontres régulières avec les associations hébergées, une réelle place donnée à toutes les générations. En conclusion, un appel fut lancée au bénévolat et à l'engagement au sein du Conseil d'Administration qui sera renouvelé pour un tiers comme chaque année en avril prochain. ●

Merci

Mises à l'honneur des habitants

Des personnes qui ont fait, construit Lille, chacun à sa mesure, à sa façon, qu'il était légitime de remercier et de récompenser. L'année nouvelle donne l'occasion de mettre à l'honneur des habitants du quartier. L'an dernier, Edouard et Solange Fortin, Gérard Philippe, et Saad Bourghida avaient reçu la médaille de la ville de Lille. Cette année, Raymond Duval, Geneviève Rogez, Roger Tume-laire, Alphonse Muller, et Sœur Odile Chevalier, furent les récipiendaires lors de la cérémonie des vœux du Conseil de quartier et de son Président, Christian Burie, le vendredi 26 janvier dernier.

Artiste

Raymond Duval

Est né en 1911. Originaire de Coudekerque, il fut d'abord violoniste dans un orchestre de bal et sillonna la région. Après la guerre, il a tenu le cinéma de la place Louise de Bettignies, l'Idéal Ciné avant d'être projectionniste dans les célèbres cinémas du centre de la ville de Lille, tel le Paramount. A l'aise en société, toujours souriant et aimable, il parcourt à pied quotidiennement le Vieux-Lille jusque la Grand Place. Estimé de tous, il participe à sa manière à l'art de bien vivre dans le Vieux-Lille, normal pour un artiste. ●



Associations

Geneviève Rogez

Est née en 1918 à Coutances. Issue d'une famille de onze enfants, son enfance s'est passée à Lambersart où son père était filateur de coton. Entrée dans la 1ère compagnie des guides de Lille, elle a parcouru tous les échelons de l'Association des Scouts de France qu'elle a quittée quand ses filles étaient elles-mêmes cheftaines. De son union avec Jacques Rogez, médecin généraliste, elle eut trois enfants. Et aujourd'hui, sept petits-enfants et onze arrière-petits enfants. L'un de ses beaux-fils, François Letourneux, est le Conservateur National du Littoral. Depuis le décès de son époux, elle est restée très active au sein de diverses associations, dont celle des " Marcheurs du Vieux-Lille " et a pu voir l'extraordinaire développement de notre quartier. ●



Jumelages

Alphonse Muller

Est né le 5 avril 1934 à Romelfing en Moselle. Il a commencé sa carrière

comme instituteur en 1953, a enseigné l'allemand pendant dix ans à Lambersart avant de devenir professeur agrégé d'allemand à l'Université de Lille III, où il a assumé des fonctions administratives et pédagogiques à la Formation Continue d'Education Permanente, en tant que responsable d'un département de langues et d'informatique.

A la retraite depuis 1997, il est devenu secrétaire de l'Association Cologne-Lille-Erfurt depuis 1998.

A ce titre, il s'est particulièrement investi dans le jumelage de notre quartier avec ces villes allemandes. ●



Les jeunes du Vieux Lille marquent leur passage...



A l'occasion de l'exposition "Marquons notre passage" qui s'est tenue du 13 au 31 janvier 2001 dans la rue de la Halle aux Sucres, des jeunes de la Maison de quartier se sont impliqués dans la préparation de ce projet. En effet, les structures qui ont permis d'accrocher les centaines de mains dessinées par des enfants des écoles publiques du Département ont été réalisées par ces jeunes. L'atelier se déroula de façon très ouverte, certains vinrent tous les jours, d'autres à intervalles réguliers. Sans aucun ordre, ils ont réalisé ce à quoi ils s'étaient engagés, simplement. Ce travail bénévole, réalisé pour des enfants inconnus, est un acte rare, qui participe au sens de cette exposition. Par leur détermination, ils ont montré leur savoir faire et leur courage. Bravo aux enfants du Pont Neuf et merci. ●



En bref

Benne à verre : La benne à verre qui se situait place du Concert a été déplacée et installée avenue du Peuple Belge. ●

Solidarité

Sœur Odile Chevalier



Sœur Odile (en bas à droite) entouré de trois infirmières

Née en 1937 et seconde de huit enfants, en 1955, elle obtient son diplôme d'auxiliaire puéricultrice et entre chez les Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Avec son diplôme d'infirmière en 1959, elle exerce quelque temps sur Lille

où elle effectue des soins à domicile. De 1960 à 1984, elle continue les soins à domicile dans d'autres villes, Strasbourg, Epernay, Magenta puis revient sur Lille en 1984. La communauté était alors rue Royale, le Centre de Soins Terrasse Sainte-Catherine et rue de la Barre. Depuis 1995, elle a rejoint la communauté de Moulins rue de la Filature. Sœur Odile travaille aussi avec d'autres infirmières sur le Vieux-Lille avec l'Association Saint-Vincent de Paul qui est depuis janvier 2000 au 18, rue Paul Ramadier. Elle travaille par ailleurs avec l'Association Delta Lille depuis 1981 et a de nombreux liens associatifs: Petits Frères des Pauvres, services d'aides ménagères, et le Centre Social G. Petit où elle participa au travail de prévention. ●

Ca déménage

Roger Tumelaire

Né le 24 novembre 1937 à Lille, et père de quatre enfants qui ont tous fait leurs études dans notre quartier, Roger Tumelaire a commencé comme manutentionnaire en chargeant et déchargeant des camions de légumes au MIN, à l'époque aux Halles de Lille. Il a créé son entreprise en 1962 en commençant dans le déménagement avec un véhicule et deux personnes. Son entreprise situé Avenue du Peuple Belge puis place Louise de Bettignies, a ensuite bien prospéré :

il est allé jusqu'à 30 salariés et 18 véhicules. Il a aussi ouvert les déménagements bretons à Armentières et Valenciennes. Parti à la retraite le 31 décembre 2000, il a vendu son entreprise au groupe Blanquart. Homme au caractère souple mais volontaire, il s'est aussi impliqué dans la vie du quartier du Vieux-Lille. Il a été en particulier, Président du Football Club du Vieux-Lille pendant douze à quinze ans avant le regretté Maurice Ville. ●



Agenda

Les loisirs adultes - familles de la Maison de Quartier Godeleine Petit, 24 rue des Archives :

Mercredi 7 mars à 14 h 15 au cinéma Majestic : cycle l'enfant et le sport "La coupe" de Khyentse Norbu. Tarifs: adultes 25 F, enfants 25 F ou un chèque crédit loisirs. Date limite d'inscription 5 mars.

Judi 15 mars à 19 h au Prato "Clémence Carabosse ou comme une montagne éphémère". Tarifs: 30 F, 80 F ou un chèque crédit loisirs. Date limite d'inscription 8 mars.

Mercredi 28 mars de 9h à 18h : Critérium national scolaire de Torball au Palais des Sports Saint-Sauveur.

Vendredi 6 avril à 19 h 30, réunion du comité d'usagers suivie d'un repas de quartier (apporter un élément du repas, le dessert est offert). Date limite d'inscription 3 avril.

Judi 12 avril à 19 h, spectacle avec Anémone au théâtre du Nord "l'Avare" de Molière. Tarifs: 55 F, 70 F ou un chèque crédit loisirs. Date limite d'inscription 15 avril.

Samedi 28 avril à 14 h 15 au cinéma Majestic "l'Histoire sans fin". Tarifs: adultes 20 F, enfants 20 F ou un chèque crédit loisirs. Date limite d'inscription 26 avril.

Pour tout renseignement ou inscriptions, contacter Myriame Gouget les mardis et jeudis de 14 h 30 à 17 h 30, les mercredis de 17 h à 18 h au 03 20 06 17 22.

Informations

Elections: où, quand et comment?

Les 11 et 18 mars prochains auront lieu les élections municipales et cantonales.

Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans (pour élire les membres du Conseil Municipal qui à leur tour éliront le maire et ses adjoints). Les cantonales ont lieu par moitié tous les 3 ans (pour élire les membres du Département, qui éliront à leur tour pour trois ans un président et des vice-présidents).

A noter que les citoyens de l'Union Européenne résidant à Lille ne voteront qu'aux municipales.

Sachez que si vous ne pouvez être présent, le vote par procuration est possible dans certains cas: en raison d'une contrainte professionnelle, mais aussi pour les malades, infirmes, invalides ou ceux qui ont quitté

leur résidence pour partir en vacances. Ils pourront donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales dans la même ville (mais pas nécessairement dans le même bureau de vote). Ceux qui souhaitent voter par procuration doivent se présenter au tribunal d'instance ou au commissariat pour retirer les imprimés nécessaires disponibles sur place ou en faire la demande par écrit (accompagnée d'un certificat médical pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer). Les personnes se trouvant à l'étranger et qui souhaitent voter doivent se présenter à leur consulat. Sans carte d'électeur, il est toutefois

possible de voter, à condition d'être inscrit sur les listes électorales et de se munir d'une pièce d'identité.

Ci-après la liste des bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h, et leurs emplacements dans le quartier.

Pour voter par procuration: Tribunal d'Instance de Lille: ave du Peuple Belge, bureau 24 rez-de-chaussée. Ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi.

Tél : 03.20.78.33.33.

Commissariat: 33, avenue du Peuple Belge. De 9h à 12h et de 13h à 20h du lundi au vendredi.

Tél : 03.28.36.29.50.

bureau	canton	emplacement des bureaux
105	Centre	école Gutenberg - 16, rue de la Baignerie
301	Nord	salle polyvalente - Halle aux Sucres - rue de l'Entrepôt
302	Nord	salle polyvalente - Halle aux Sucres - rue de l'Entrepôt
303	Nord	salle polyvalente - Halle aux Sucres - rue de l'Entrepôt
305	Nord	salle du Local Jeunes - rue de la Halle
501	Ouest	école Jean-Jacques Rousseau - 6, rue du Lieutenant Colpin
502	Ouest	école Jean-Jacques Rousseau - 6, rue du Lieutenant Colpin
503	Ouest	école Branly - rue du Gros Gérard
504	Ouest	école Branly - rue du Gros Gérard

Maison de Quartier G. Petit

Nos aînés fêtent la galette des rois au centre social

Elles étaient 75 personnes à participer au repas organisé par la Maison de quartier G. Petit pour la modique somme de 20 F, grâce à l'aide financière votée par le Conseil de quartier du Vieux-Lille. C'est Noémie Merrheim, conseillère de quartier déléguée aux personnes âgées, qui s'était chargée de l'organisation et des inscriptions. Une animation musicale permettait aux convives de se dégourdir les jambes tout au long de ce repas qui fut clos par la traditionnelle galette des rois.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Mairie de Quartier du Vieux-Lille
Laurence DUBAR
 13, rue de la Halle
 Tél : 03.28.91.40.



Supplément au mensuel «Le Journal de Lille»
 Service Communication et Information Municipale (SCIM)
 Hôtel de Ville - BP 667 - 59033 Lille Cedex
 Tél : 03 20 49 50 70 - Télécopie : 03 20 49 50 68
 Directeur de la Publication : Bernard MASSET
 Rédacteur en chef : Guy LE FLECHER
 Coordination : Sabine DUEZ
 Maquette : SCIM
 Gravure : Nord Compo
 Impression : L'Artesienne
 Tirage : 8500 exemplaires
 ISSN : 1280-0201 Dépôt légal : Février 2001

Insertion

La Régie Technique de Proximité au Faubourg de Béthune

Créée avec l'appui technique de la Régie Technique de Proximité des Bois-Blancs, l'Association du Faubourg de Béthune a tenu son Conseil d'Administration le 19 janvier afin de procéder à l'élection des membres du bureau.

Il se compose de Régis Parmentier, Président, Christian Petit et Marielle Rengot, Vice-présidents, Guý Fontanet, Trésorier, Dominique Evrard, Trésorier adjoint, Monique Kominowsky, Secrétaire, Alain Pichon et Catherine Orhon, Secrétaires adjoints et de Claude Lopez et André Claes. La Régie prévoit pour 2001 l'emploi de 20 personnes dans le cadre du chantier école bâtiment qui participera notamment à la rénovation des locaux de " Action contre la faim " et la remise en état des entrées et des appartements. En 2001, elle a déjà intégré 26 personnes du Faubourg de Béthune. ●

Sommaire

● **Quoi de neuf au 5-7 ?**

Projets, questions diverses à l'ordre du jour

● **En bref :** Journée de la Femme

● **Entreprendre :** Centre Commercial Concorde

● **Assaues :** Solidar...Faubourg est née !

● **Information :** Elections : où, quand et comment ?

● **Assauce ?** Informatique pour tous

108/4

Le Journal de Lille



Edition
Faubourg
de Béthune

Mensuel - février 2001 - N° 45



C.L.S.H Isla-Lille

Sortie à Disneyland Paris

Le 21 janvier, 70 personnes: enfants, ados et familles ont participé à une sortie à Disneyland Paris organisée epar le CLSH Isla-Lille.

Un projet qui a débuté au mois de novembre et qui a enchanté les enfants du centre. Un des objectifs réussi de cette sortie a été d'établir des relations plus intimes avec les parents des enfants et d'ouvrir le groupe à d'autres jeunes peu habitués à notre CLSH.

Pour pouvoir participer à cette sortie et pour investir dans le projet les jeunes et les parents, une vente de calendrier a été organisée.

Le départ a eu lieu le dimanche matin tôt en car pour une journée d'émerveillement dans le parc de Disneyland Pa-

ris. Arrivés dans le parc, les enfants ont d'abord ouvert grand leurs yeux vers les attractions: Space Mountain, Star Tour ou encore les Tasses ont ravi les participants. Il est 15 h 00, la musique se met en route pour la parade de l'imaginaire.

Pluto, Tic et Tac, Mickey, Minnie et les autres sont au rendez-vous pour offrir un spectacle tout en couleur et en danse à leur public. La visite prend fin à 16 h 30 puis c'est le retour à Lille, des souvenirs plein la tête. ●

Les C.L.S.H. au Faubourg

Pendant les vacances scolaires ayez le réflexe C.L.S.H. (Centres de Loisirs Sans Hébergement) pour vos enfants. Ci dessous la liste des C.L.S.H. pour l'année 2001.:

- février: jusqu'au vendredi 2 mars inclus
- avril: du mardi 17 au vendredi 27 avril inclus
- juillet: du lundi 2 au vendredi 27 juillet inclus
- août: du lundi 30 juillet au vendredi 24 août inclus

Les C.L.S.H. se déroulent dans les écoles Trulin (9, avenue Verhaeren) et Aicard (23, avenue Verhaeren). ●



Quoi de neuf au 5-7 ?

Le Conseil de Quartier du 9 janvier

Le Conseil de Quartier s'est réuni le mardi 9 janvier. Pour cette dernière réunion, beaucoup de sujets ont été abordés

Le Conseil de Quartier s'est réuni de nombreuses fois pour participer à la vie de la commune: un bilan sur les actions menées a été présenté. Le Fonds d'Initiatives des Habitants (F.I.H.) permet, par le versement de subventions, cofinancées par la Ville, l'Etat et la Région, la concrétisation de projets des habitants tels que des camps autonomes, des sorties familiales, différentes manifestations du quartier... Un bilan en F.I.H. a également été présenté au cours de la séance.

Une nouvelle résidence, dans la rue du Mal Assis devrait voir le jour, à la place de l'actuel terrain vague.

Le projet immobilier se compose de deux immeubles: un de

4 logements, l'autre de 11 logements, du studio au T 3, en brique et tuiles rouges, tous équipés de garages ou de places de stationnement.

Questions diverses :

- Sur le boulevard de Metz, le nouvel aménagement de la voirie prévoit des passages pour les piétons. Il semble que ces passages soient aussi empruntés par des voitures! L'installation de plots, empêchant les véhicules de s'engager sur ces voies est nécessaire,
- Les jeux pour enfants installés à proximité de l'ancienne Halte-Garderie ont encore été dégradés. Régulièrement réparés, ces jeux semblent devenus la cible de

vandales qui privent ainsi les enfants.

- L'avancée de trottoir réalisée rue du Mal Assis dans le cadre de l'aménagement en zone 30, visant à sécuriser les abords du collège, rendrait le virage dangereux, il conviendrait de la rendre visible de loin par les automobilistes qui actuellement l'aperçoivent au dernier moment.
- Le Conseil a aussi observé que les feux de circulation de la place Antoine Tacq ne sont pas coordonnés pour les piétons.

Enfin il existe toujours un problème de flaque d'eau au niveau de l'abribus du Faubourg de Béthune.

Un compte rendu complet est consultable en mairie de quartier. ●

Entreprendre

Centre Commercial Concorde : ça avance !

Les travaux du centre commercial Concorde, sont entrés depuis le mois de décembre dans la deuxième phase.

En effet, après l'ouverture début décembre de la nouvelle Poste, il a été possible de démolir les bâtiments en place et d'engager la construction de la surface commerciale comprenant la future enseigne Penny Market, et les commerces: tabac, boulangerie, coiffeur, etc. Les travaux de la coque du bâtiment devaient être terminés en avril 2001, l'ouverture des commerces s'échelonne entre avril et juin 2001, compte tenu des travaux d'aménagement intérieur et de leurs équipements. Le transfert des commerces en place, prévu après réception des locaux, sera effectué avec le moins de perturbation possible de leur activité. Le pôle médical, situé dans la première tranche, verra l'ouverture pour la fin du mois de janvier, d'un cabinet de kinésithérapeute et d'infirmière, courant février, les cabinets des médecins du quartier, enfin, vers la mi avril sera transférée la pharmacie.

Après la transformation d'usage des travaux

des pieds d'immeubles, la C.U.D.L., au titre des travaux d'aménagement extérieur, se chargera, au fur et à mesure de la livraison des lots, de l'aménagement des abords et finira, après démolition de la première partie de l'ancien bâtiment, par la réalisation du parking du Centre Commercial. ●



Assaue?

Solidar... Faubourg est née !

Depuis l'annonce de sa naissance au Journal Officiel, fin décembre, tout le monde s'intéresse beaucoup à elle. Eh bien c'est un beau bébé, plein d'espoirs et de promesses pour l'avenir, espère-t-on autour d'elle. Dans quelque temps, sortie de ses couches, elle-même en témoignera.

Son point d'appui, on le devine, est une valeur sûre : la solidarité. Le premier maillon est constitué par tous ceux qui, dans notre société de surconsommation disposent de biens récupérables susceptibles d'être un complément appréciable pour les petits bud-

gets. Les maillons suivants de cette chaîne sont constitués de tous les bénéficiaires, volontaires pour apporter eux-mêmes, en échange, toute l'énergie qui est en eux à la fois pour " s'en sortir " et pour renforcer le dynamisme local. A ses premiers pas, on reparlera de ce

Bébé!... Lorsque des moments de convivialité dans le grand air d'un jardin familial (susceptibles d'apporter un complément annuel de 3 000 F au budget) remplaceront les longues heures passées devant la télévision.

Ou plus simplement, vers la rencontre or-

ganisée pour solutionner une trop lourde consommation d'eau... Ou pour déjouer les pièges du crédit inconsidéré.

Alors " Solidar... " commencera à devenir une chaîne de solidarité où chaque personne tient sa place. ●

Assauce?

Informatique pour tous

Un atelier informatique quotidien se déroule depuis le 2 janvier 2001 dans les locaux de l'Association Perspectives au 18/2, boulevard de Metz. Organisé par la Maison de Quartier et l'Association Perspectives, il se partage entre une séquence d'initiation à l'informatique et au multimédia et un atelier d'accès libre à Internet. Plus de 60 habitants du quartier s'étaient déjà inscrits à la mi janvier, familles venues du Centre 1,2,3 Soleil, adultes et jeunes. L'association dispose de 12 ordinateurs et une équipe composée de 3 animateurs multimédia assure l'encadrement.

Horaires :

Accès libre: jeudi et vendredi de 14 h30 à 16h30; vendredi de 18 h30 à 20h
Initiation: lundi, mardi et jeudi de 10h30 à 12h; vendredi de 14h30 à 16h30

Inscriptions : un bulletin d'inscription est disponible chez les partenaires associatifs, en mairie de quartier et sur Internet à l'adresse :

<http://fgbethune.ovh.org/wt010102.html>.

Par téléphone au Centre Social - Maison de Quartier du Faubourg de Béthune auprès de Tounsia Leghlid: au 03 20 92 02 07 ou au 06 89 84 78 59 et à Perspectives au 03 20 44 79 81. ●

Informations

Elections : où, quand et comment?

Les 11 et 18 mars prochains auront lieu les élections municipales et cantonales.

Les élections municipales ont lieu tous les 6 ans (pour élire les membres du Conseil Municipal qui à leur tour éliront le maire et ses adjoints). Les cantonales ont lieu par moitié tous les 6 ans (pour élire les membres du Département, qui éliront à leur tour pour trois ans un président et des vice-présidents).

A noter que les citoyens de l'Union Européenne résidant à Lille ne voteront qu'aux municipales.

Sachez que si vous ne pouvez être présent, le vote par procuration est possible dans certains cas: en raison d'une contrainte professionnelle, mais aussi pour les malades, infirmes, invalides ou ceux qui ont quitté leur résidence pour partir en vacances. Ils pourront donner procuration à un autre électeur inscrit sur les listes électorales dans la

même ville (mais pas nécessairement dans le même bureau de vote). Ceux qui souhaitent voter par procuration doivent se présenter au tribunal d'instance ou au commissariat pour retirer les imprimés nécessaires disponibles sur place ou en faire la demande par écrit (accompagnée d'un certificat médical pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer). Les personnes se trouvant à l'étranger et qui souhaitent voter doivent se présenter à leur consulat. Sans carte d'électeur, il est toutefois possible de voter, à condition d'être inscrit sur les listes électorales et de se munir d'une pièce d'identité.

Ci-dessous la liste des bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h, et leurs emplacements dans le quartier. ●

bureau	canton	emplacement des bureaux
812	Sud-Ouest	école Jeanne Hachette - 46/48, rue Léon Blum
816	Sud-Ouest	école Léon Trulin - avenue Verhaeren
817	Sud-Ouest	école André Chenier - 6, rue Léon Blum
818	Sud-Ouest	école Léon Trulin - avenue Verhaeren

Pour voter par procuration:

Tribunal d'Instance de Lille: ave du Peuple Belge, bureau 24 rez-de-chaussée. Ouvert de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi. Tél: 03.20.78.33.33.

Commissariat: 4, rue Courteline. De 9h à 13h et de 14h à 18h30 le lundi; de 9h à 13h et de 14h à 18h du mardi au vendredi. Tél: 03.20.38.01.04. ●

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Mairie de Quartier
du Faubourg de Béthune
5/7, rue Renoir
Tél : 03.20.10.96.40



Supplément au mensuel «Le Journal de Lille»
Service Communication et Information Municipale (SCIM)
Hôtel de Ville - BP 667 - 59033 Lille Cedex
Tél : 03.20.49.50.70
télécopie : 03.20.49.50.68
Directeur de la Publication : Bernard MASSET
Rédacteur en chef : Guy LE FLECHER
Coordination : Sabine DUEZ
Maquette : SCIM
Gravure : Nord Compo
Impression : L'Artésienne
Tirage : 3300 exemplaires
ISSN : 1280-0201 Dépôt légal : Février 2001